36e ANNÉE - N° 123 - PÉRIODIQUE DÉCEMBRE 1991

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A. I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1er mars 1958
23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.25.32
N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (✝), Léonard GARRY (✝), Pierre DURAND (✝)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (✝), généraux GAUTIER (✝) (4e G.T.M.), LEBLANC (✝) (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (✝) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (✝) (3e G.T.M.), PARLANGE (✝) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (✝) (3e G.T.M.), TURNIER (✝) (2e G.T.M.), SORE (✝) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (✝), colonel LUCAS-SEAU(✝), général André FEAUGAS.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (✝), Georges CROCHARD (✝), général MELLIER (✝), André MARDINI, Léon MERCHEZ.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (✝), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (✝), colonel Georges GAUTIER (✝).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, colonel SAULAY (✝).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Membres :

MM. Henry ALBY, Jean BERTIAUX (D), Claude de BOUVET, Georges BOYER de la TOUR (D), Georges CHARUIT, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Gérôme de GANAY, Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D), général Georges LEDIBERDER, M. Pierre LECHAIX, Mme de MAREUIL, MM. André NOËL, Michel PASQUIER (D), Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, Mme Pierre REVEILLAUD, MM. Jean de ROQUETTE-BUISSON, contre-amiral J. THEN (D), général Jean WARTEL.

2) Bureau du conseil d'administration

Président	Général Georges LEDIBERDER	Tél. :	43 26 03 83
Vices-Présidents	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47 63 36 65
	Georges BOYER DE LA TOUR (D)	Tél. :	94 76 41 26
Secrétaire général	Claude de BOUVET	Tél. :	(1) 47 23 91 30
Secrétaire général adjoint	Jean BERTIAUX (D)	Tél. :	86 62 20 95
Trésorier général adjoint	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. :	(1) 42 60 88 71
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. :	(1) 47 04 99 20
Conseiller juridique	Maître Pierre REVEILLAUD	Tél. :	(1) 40 50 10 69

SECTIONS

3) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. :	56 80 47 44
Corse	Ernest BONACOSCIA		
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. :	75 01 35 26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. :	41 88 05 11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59 02 81 09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74 84 94 95
Roussillon - Bas Languedoc	Jean GIGONZAC	Tél. :	63 50 04 34
Marches de l'Est	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29 65 76 57
Descendants	Georges BOYER DE LA TOUR	Tél. :	94 76 41 26

Commission financière : André NOEL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.
Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.
Entraide : Mme MAREUIL
Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.
Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.
Cotisation : annuelle, 150 F ; cotisation seule, 50 F.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.
Permanence : mardi et vendredi, de 14 heures à 18 heures au siège.
Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.
Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

EDITORIAL

Voici Noël, fête que nous aimions dans nos postes de la montagne berbère.

Il nous était facile d'imaginer les bergers dans le silence de la nuit, leurs chiens aux pieds, sous les scintillements de l'immensité de la voûte céleste, alertés soudain dans l'irruption du froufrou des ailes des anges sussurant puis clamant la Grande Nouvelle. Habitués au merveilleux, mais cette fois, oh ! combien étrange ! les bergers s'interpellent de cette voix de tête aigüe et lente, qui porte loin, si loin. Une force irrésistible les entraîne, ils se retrouvent alors, sans comprendre, le cœur rempli de joie dans la contemplation divine.

Bon et joyeux Noël pour chacun d'entre vous, pour vos familles, enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants. Mais que tous pensent à ceux que la souffrance et la peine interpellent. Pour nous tous la joie rayonne et se partage.

Cette année s'en va, une autre arrive, ainsi va notre vie avec ses joies et ses peines. Aujourd'hui encore souhaitons que l'avenir favorise nos projets. Enracinons notre œuvre, non seulement maintenons-la mais encore développons la auprès de ceux qui l'ignorent.

Demandons pour nous les anciens, pour les plus jeunes aussi, nos descendants et nos amis, le courage de supporter les épreuves, les souffrances et de poursuivre l'action.

Demeurons dans l'amitié, attentifs aux uns et aux autres. Soyons vigilants, lucides. Restons calmes. Comme par le passé, veillons là où nous sommes à être renseignés pour agir ensuite en conscience et en justice. Ne nous laissons pas endormir par les ronrons du quotidien.

Notre rôle n'est par terminé.

Bonne et heureuse année !

Zidou l'guddem ! ! ya allah !

Général Le Diberder

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA DU 10 OCTOBRE 1991

Le Conseil d'Administration de la Koumia s'est tenu au Cercle des Officiers de la Gendarmerie, 1, Place Baudoyer, 75001 Paris, le 10 octobre 1991 à 18 heures, sous la présidence du Général Le Diberder.

Quinze administrateurs sur vingt étant présents, le Conseil peut normalement délibérer.

L'Ordre du Jour est le suivant :

1 - Situation financière
2 - Effectifs
3 - Activités et bulletin
4 - Fondation Koumia-Montsoreau
5 - Fusion Koumia-Descendants
6 - Assemblée Générale 1992
7 - Bourses d'Etudes
8 - Questions diverses.

Avant d'entamer l'examen des questions inscrites à l'Ordre du Jour, le Général Le Diberder demande de se recueillir pour penser et prier pour ceux qui nous ont quitté depuis la réunion de Pau :

Le Commandant MEI, l'Ambassadeur Jean-François DOUDINOT DE LA BUISSIÈRE, Adjudant Chef Julien FROGIER, Mme Anne BARTHÉLÉMY-BALMIGÈRE, Colonel Jean DELHUMEAU, Chef d'Escadrons LAFAYE, Capitaine Marcel BARBAIZE, Mme FRANQUET, Mme DARRIEUS, Mme Jehan MAYMIL, le Capitaine Auguste ROQUEJOFFRE.

I - SITUATION FINANCIÈRE

Le Président précise que le budget présenté à l'Assemblée Générale de Pau se déroule comme prévu.

Notre ami Muller, le trésorier général, fatigué, n'a pas encore trouvé de successeur. Nous nous efforçons de prendre la relève et de le soulager de la tâche qu'il a accomplie avec tant de dévouement et de conscience. Nous lui adressons nos amicales félicitations.

II - EFFECTIFS

Au 1er octobre 1991, l'annuaire mis à jour faisait état de 977 membres dont :

679 anciens goumiers
229 veuves
69 amis

A la même date : **32** radiations (dont 10 veuves) ont été prononcées pour décès, démissions, bulletin refusé.
46 (dont 19 veuves) n'ont pas payé leur cotisation depuis 1988.
49 (dont 17 veuves) n'ont pas payé depuis 1989.
138 (dont 38 veuves) n'ont pas réglé leur cotisation en 1991.

Soit un total de : **235** membres dont 74 veuves en retard de leur cotisation.

En outre, 35 membres (veuves de guerre notamment) reçoivent le bulletin à titre gratuit.

A titre d'indication, le bulletin de juin 1991 a été diffusé à 895 exemplaires.

Il faut demander aux présidents de section qu'ils invitent leurs adhérents à être attentifs au règlement de leur cotisation et surtout de relancer ceux qui sont en retard de leur cotisation.

III - BULLETIN

Le Colonel Delacourt, Président de la Section de Paris, chargé du bulletin, donne les précisions suivantes :

3-1 / Commission paritaire

Bénéficiant de la commission paritaire des organes de presse, le bulletin est soumis à certaines obligations :

- parution 4 fois par an,
- nécessité de respecter un pourcentage entre les informations concernant l'Association (50%) et les articles d'intérêt général (50%),
- nécessité de la parution d'un certain nombre minimum d'exemplaires.

Par contre, nous bénéficions :

- d'une taxe réduite à 5% au lieu de 18,6%,
- d'un tarif postal préférentiel (0,30 F du numéro).

3-2 / Prix de revient

Le numéro de juin 1991 (64 pages) est revenu, tous frais compris à 32 000 Francs soit 32 Francs l'unité.

Celui d'octobre 1991 (en cours de parution) 48 pages, reviendra à 26 000 Francs soit 26 Francs le numéro.

Il faut noter que les frais de composition sont les plus élevés et sont constants, et que le prix du numéro diminue ou augmenter en fonction du tirage plus ou moins important.

3-3 / Composition - Rédaction

Pour faciliter la rédaction et la composition, il est nécessaire que les articles soient courts, dactylographiés sur le recto seulement et adressés pour les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

3-4 / Décisions

Après intervention du Lieutenant-Colonel Azam, qui souhaite que le bulletin devienne une revue traitant des questions du Maroc, de l'Afrique du Nord, etc... et qui serait vendue dans le commerce, et de M. de Chaunac qui pense qu'il pourrait être fait appel à la publicité, le Conseil décide :

- de limiter le nombre de pages à 48 en vue de réduire les dépenses,
- de faire appel à de la publicité,
- d'admettre des abonnés non membres de la Koumia.

IV - FONDATION KOUMIA MONTSOREAU

Le Président indique qu'il ne peut aborder avec précision l'avenir de la Fondation Koumia Montsoreau.

Il doit entrer à nouveau en relation avec le Président du Conseil Général du Maine et Loire qui a répondu à une de ses lettres que le Musée était encore à Montsoreau jusqu'en 1994.

Le Général Le Diberder a également pris contact avec la Mairie de Marseille, avec son architecte, et a visité le Fort Saint-Jean. L'affaire a besoin de mûrir. Il pense que les délais avancés ne seront pas respectés et que notre intrusion dans le dispositif prévu paraît bien compliquée.

Par ailleurs il espère, grâce à Maître Reveillaud pouvoir rencontrer bientôt le Maire de Grasse et nous maintenons là un «fer au feu».

Enfin, grâce à Mme de Foucault, sœur de notre ami Léonet, il n'est pas impossible que nous trouvions une ouverture au château de Chinon.

Dès maintenant, le Président a besoin de quelqu'un qui suive les différents projets et le seconde, car là encore, il nous faudra savoir quel avenir nous proposons pour le Musée et donc pour la Fondation.

Le rôle de la Fondation pour le soutien des bourses d'études est apparu fondamental au Conseil ; il conviendra de le maintenir.

V - FUSION KOUMIA DESCENDANTS

Georges Boyer de Latour, Président des Descendants, fait le point sur la fusion Koumia-Descendants.

Il est nécessaire d'attendre que les modifications statutaires de la Koumia soient approuvées par le Ministre.

Ensuite l'Assemblée Générale des Descendants prendra les dispositions juridiques légales pour dissoudre l'Association dont les membres deviendront alors membres à part entière de la Koumia.

Le Général Le Diberder précise que désormais il ne sera fait aucune différence entre les anciens, les descendants, les veuves et les autres en ce qui concerne les cotisations.

VI - SECTIONS RÉGIONALES

Réunions des Sections

Les Sections Régionales se tiendront aux dates suivantes :

Rhône-Alpes	le 26 octobre
Ouest	le 27 octobre
Pays de Loire	le 26 octobre
Aquitaine	le 13 octobre et le 26 avril

Le Président se rendra à la réunion de la section Rhône-Alpes et le Vice-Président à celle des Pays de Loire.

Le Président estime très souhaitable que les Présidents de Section préviennent suffisamment à temps des dates de leur réunion.

Corse

Le Général Le Diberder a pû rencontrer à Aléria en Corse le Président de Section par intérim Poletti qui a promis de trouver rapidement un successeur au Commandant Colonna. Lors de la réunion du 4 octobre à Bastia, un successeur a été désigné.

Descendants

Le Président a assisté à Toulon les 28 et 29 septembre au rassemblement des Descendants organisé conjointement par le Commandant de Latour et l'Amiral Then. L'ambiance était très remarquable et de nombreux anciens étaient présents. Au déjeuner du 29, le député Collin prit la parole et relata son voyage au Maroc, facilité par Georges de Latour.

Languedoc-Roussillon

Dans une lettre en date du 29 septembre 1991, M. de Gigonzac, Président de la Section Languedoc-Roussillon a posé les questions ci-après:

- Versement d'un pourcentage des cotisations aux sections: Réponse négative.

  Par souci de simplification, les cotisations continueront à être recouvrées par le Trésorier; par contre il sera demandé aux Présidents de Section de relancer les retardataires.

- Timbre cotisation:

  Réponse négative. Celà entraînerait des frais d'impression et d'affranchissement.

- Goumier d'Honneur:

  Seul le Président est habilité à décerner le diplôme de Goumier d'Honneur.

- Anciens goumiers marocains:

  Les anciens goumiers marocains peuvent faire partie de l'Association.

VII - DÉLÉGATION DE SIGNATURES

Le Conseil d'Administration donne délégation:

- au Général Le Diberder - Président
- à M. Jean de Roquette-Buisson - Vice-Président
- à M. Claude de Bouvet - Secrétaire Général
- à Mlle Antoinette-Marie Guignot - Trésorière Adjointe

pour effectuer toutes opérations financières au nom de l'Association et notamment la signature des chèques bancaires et postaux:

- à M. Jean Delacourt, Président de la Section de Paris
- à Mme Irène Mohr, Secrétaire,

pour retirer les lettres et objets recommandés.

VIII - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1992

L'Assemblée Générale de 1992 sera organisée par les Descendants à Fréjus (Var) les 16 et 17 mai ou 23 et 24 mai.

L'Ordre du Jour étant puisé et aucun administrateur ne demandant la parole, la séance est close à 19 heures 15.

Le Président	Le Secrétaire Général
G. Le Diberder	Cl. de Bouvet

ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PAU

Au cours de l'Assemblée Générale des 25 et 26 mai 1991, notre ami, M. l'Ambassadeur Maurice Fougerousse a remis et dédicacé à chacun des participants un exemplaire de son livre «**Le Maroc, Vocations et Réalités**» préfacé par M. El Haj M'HaMmed Bahnini Ministre d'Etat du gouvernement marocain, et postfacé par M. Alain Plantey, membre de l'Institut.

Nous remercions au nom de tous, M. l'Ambassadeur Maurice Fougerousse.

Nous rappelons que M. l'Ambassadeur Fougerousse, Saint-Cyrien de la promotion Marne et Verdun (1937-1939) a commandé le maghzen mobile d'El Hajeb après avoir été instructeur à l'école des Officiers Marocains de Dar Beida puis entré aux Affaires Indigènes, a été affecté entre autres à Goulmina puis comme chef de poste à Kerrouchen et enfin à la Direction des Affaires Politiques comme adjoint à notre ami le Colonel Azam.

ATTENTION... COTISATIONS

Le Conseil d'Administration du 10 octobre 1991 a constaté que **près du quart des adhérents (235) n'avait pas adressé sa cotisation en 1991.**

Retardataires, si vous voulez continuer à recevoir le bulletin, mettez-vous à jour de vos cotisations (150 Francs).

Cotisations 1992

Les cotisations 1992 doivent être adressées à la Koumia - 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris, avant le 1er mai 1992 (chèque au nom de La Koumia).

Au delà de cette date, le service du bulletin sera suspendu pour les adhérents en retard.

Le Président

PROCHAINE RÉUNION

Le conseil d'administration de la Koumia et le conseil d'administration de l'Association des descendants se réuniront le

MARDI 11 FÉVRIER 1992, à 18 H 00
au Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
(Métro : Hôtel de Ville).

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 h 15 et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous est demandé de vous faire inscrire le plus tôt que vous pouvez, au plus tard le **20 JANVIER 1992**, en utilisant le bulletin ci-dessous.

IMPORTANT

Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de sections, mais à tous les membres de la Koumia et des descendants et à leurs épouses, de la section de Paris - Ile de France en particulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris, pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 11 FEVRIER 1992
A PARTIR DE 19 HEURES
Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
(Métro : Hôtel de Ville)

M., Mme, Mlle : .....

Adresse : .....

.....

Participera au dîner, accompagné(e) de ..... personnes.

Ci-joint sa participation, soit 180 F × ..... = ..., ... F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 23, rue J.-P. Timbault, 75011 Paris, **pour le 30 JANVIER 1992, terme de rigueur**).

A ....., le ..... 1989.

VOYAGE AU MAROC

Les Descendants organisent un voyage au Maroc du samedi 25 avril 1992 au samedi 9 mai 1992. L'itinéraire sera :

Samedi 25 Avril	Paris - Marrakech
Dimanche 26 Avril	Marrakech - Taroudant
Lundi 27 Avril	Taroudant - Essaouira (Modagor)
Mardi 28 Avril	Essaouira - Casablanca
Mercredi 29 Avril	Casablanca - Rabat
Jeudi 30 Avril	Rabat - Meknès
Vendredi 1er Mai	Meknès - Fès
Samedi 2 Mai	Fès
Dimanche 3 Mai	Fès - Erfoud
Lundi 4 Mai	Erfoud - El Kelaa
Mardi 5 Mai	El Kelaa - Zagora
Mercredi 6 Mai	Zagora - Marrakech
Jeudi 7 Mai	Marrakech
Vendredi 8 Mai	Marrakech
Samedi 9 Mai	Marrakech - Paris

Le coût prévu (à débattre selon le nombre de participants) serait de l'ordre de 9 000 Francs par personne (comprenant tous les transports, pension complète dans des hôtels de 4-5 étoiles).

La date limite d'inscription est le **15 janvier 1992** avec **obligatoirement** un versement d'arrhes de 2 000 Francs par personne. Dans la limite des places disponibles, les inscriptions seront honorées dans l'ordre d'arrivée.

Les inscriptions et les arrhes (**par chèque à l'ordre de l'American Express**) seront à adresser directement à :

à l'attention de **M. Eric Baverey**
American Express
BP 71
Rue Baudin
92404 Courbevoie

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser aux GO Descendants Koumia de service :

Colonel Jean Bertiaux	:	Tél. : 86 62 20 95
Gérard Le Page	:	Tél. : 43 33 83 39 (après 20 heures)
Antoinette-Marie Guignot	:	Tél. : 40 71 86 61 (répondeur)

Passeport/Carte d'Identité en cours de validité. Aucune vaccination exigée.

CONGRÈS NATIONAL 1992

Le Congrès National de la Koumia et de l'Association des Descendants sera organisé par les Descendants.

Il aura lieu au Village Vacances des Armées Camp Destremeau à Fréjus (Var) les samedi 23 et dimanche 24 mai 1992.

Notez bien ces dates

Un dépliant donnant toutes indications utiles sur ce congrès sera adressé au cours du 1er trimestre 1992.

BULLETIN D'INTENTION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS NATIONAL KOUMIA-DESCENDANTS DES 23 ET 24 MAI 1992 A FRÉJUS (VAR)

M., Mme, Mlle : ..... Prénom .....

Adresse : .....

.....

Code Postal ..... Locatité .....

Tél. : .....

Accompagné de ..... personnes

à l'intention de se rendre au Congrès National Koumia-Descendants les 23 et 24 mai 1992 à Fréjus (Var)

Souhaite loger :

- en Village de vacances ☐
- à l'hôtel ☐

faire une croix

Date :

Signature :

Fiche à envoyer à :

Georges Boyer de Latour
Les Tours du Pont Neuf
Route de Mons - CALLIAN
83440 FAYENCE

VIE DES SECTIONS

PARIS ILE-DE-FRANCE
DINER DU 10 OCTOBRE 1991

A la suite du Conseil d'Administration a eu lieu le traditionnel dîner organisé par le Président de la Section de Paris au Cercle des Officiers de la Gendarmerie de Paris.

70 convives dont la plupart accompagnés de leurs charmantes épouses et parmi lesquels une vingtaine de Descendants s'étaient regroupés autour de notre Président, le Général Le Diberder, de notre Président d'Honneur, le Général Feaugas et de notre invité le Lieutenant-Colonel Boukhris, attaché militaire auprès de l'Ambassade du Maroc en France.

Avant le dîner, le Général Le Diberder a prononcé l'allocution suivante :

«Maintenant, Madame, mon Général, soyez assurés de la joie que nous éprouvons tous à vous savoir présents et actifs parmi nous tous.

Mon Colonel, Madame, nous vous remercions d'avoir accepté d'assister à cette réunion d'amis. Nous gardons un merveilleux souvenir de l'accueil que vous venez de nous réserver hier.

L'Officier marocain reste toujours pour nous un frère d'armes dont nous avons admiré la vaillance, l'esprit de camaraderie et de sacrifice.

Nous n'oublions pas que ce sont nos tabors qui constitueront les premiers éléments de la valeureuse armée marocaine.

Je retrouve parmi tous des amis qui me font la joie de venir me soutenir dans la mission que le Général Feaugas m'a confiée.

C'était imprudent de sa part, je pense qu'il ne connaissait pas ma réputation d'animateur.

"Avec lui - ai-je entendu un jour - vous n'avez pas fini de travailler".

Vous voilà avertis. Mais d'habitude, je le fais gaiement et peut-être un peu dans le désordre, à vous de me maintenir dans le chemin, mais aussi d'aplanir les ornières.

Je sais que toutes nos charmantes épouses dont nous apprécions tellement la présence, seront toujours là pour maintenir notre enthousiasme et soutenir nos efforts.

Il faut rechercher et convaincre ceux qui ne nous ont pas encore rejoints. Diffuser notre bulletin, notre tome III.

Maintenir ou reprendre contact avec ceux qui, au Maroc, furent nos amis et dont nous avons vu naître les enfants qui maintenant ont leur place dans les responsabilités économiques, administratives au Maroc.

Ceux qui vécurent au contact des douars, du Tighennif, de la montagne berbère ne les ont pas oubliés.

Nous avons œuvré chez eux pour plus de justice, pour une vie meilleure. Nous leur avons donné la paix entre eux et ceci dans le respect de leurs coutumes que

nous apprenions à connaître, à analyser et que nous transcrivions dans nos études.

Nous n'oublions pas ce que nous avons réalisé avec les contrôleurs civils et les administrateurs. N'oublions pas ce que les entreprises de notre pays ont réalisé là-bas et réalisent encore».

SECTION RHÔNE-ALPES

La réunion d'automne de la section s'est tenue le samedi 26 octobre à Sainte-Colombe-lès-Vienne, au quartier des Cordeliers, entre l'ancien cloître, où séjourna Philippe le Bel et la Tour Philippe VI de Valois.

La journée, placée sous le signe de la fusion «Koumia Descendants» avait été organisée avec François Lacarelle, descendant. Le Général Le Diberder, nouveau Président Nationalde la Koumia nous honorait de sa présence ainsi que Georges Boyer de la Tour, Président des Descendants et Antoinette-Marie Guignot, Secrétaire Générale.

Tôt le matin, visite du Musée du Souvenir Militaire de Lyon, pour les camarades transitant par Lyon et ne connaissant pas le Musée ; il est un peu celui de la Section, avec les souvenirs des Goums présentés parmi les très nombreuses collections.

Dès l'arrivée à Saint-Colombe, retrouvailles, bienvenue, nouvelles des excusés, dont le Général Feaugas ; bref aperçu de la Section Koumia Descendants ; mot du Général Le Diberder.

Au Monument aux Morts de Saint-Colombe, avec la Municipalité, les Présidents ou représentants de 8 associations d'A.C. (L.H., M.M., R&D, etc...) et leur drapeau encadrant le fanion de la section : dépôt de gerbe Koumia et Mairie ; minute de silence, lecture de la prière du goumier.

A la Verrière des Cordeliers, aux grandes baies, amarrée au quai où coule le Rhône cher à Mistral, pot de l'amitié, offert par Rhin et Danube pour une centaine de personnes (Koumia, Municipalité, Associations). Lecture d'un résumé historique des A.I. et des Goums. Le Commandant Boyer de LaTour cita la lettre du Prince Héritier du Maroc, exprimant sa reconnaissance à Anne Barthélémy. Remerciements aux Associations d'A.C. Remise d'une Koumia d'Honneur à M. Romian, maire de Sainte-Colombe.

Au déjeuner de Section qui suivit, M. Claude Thevenon et Mme, conseiller municipal et vice-président de Rhin & Danube, représentait M. le Maire empêché. Tous les convives ont apprécié les mets savoureux servis par le restaurateur «Finesses et gourmandises»... une raison sociale très justifiée.

Après la tombola - nécessité oblige - dans son allocution de clôture, le Général Le Diberder nous exhorta à œuvrer pour réaliser la fusion anciens et plus jeunes, afin de perpétuer la Koumia.

Le temps de l'au-revoir était venu ; cependant, ainsi qu'il était prévu, un groupe d'une dizaine d'amis visitaient les monuments de la ville gallo-romaine de Vienne. Une belle journée Koumia, bien remplie.

Vingt-trois membres de la Koumia, leurs épouses et leurs invités et 4 Descendants assistaient à cette réunion.

J. MAGNENOT

RÉUNION KOUMIA-DESCENDANTS DE LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Les 28 et 29 septembre 1991, une réunion des sociétaires de la Koumia et des Descendants de la région Provence Alpes Côte d'Azur a été organisée par le Contre-Amiral Jean-Jacques Then, fils du «Capitaine Then» du 73e Goum du 2e GTM, libérateur de Bastia en octobre 1943.

Le samedi 28 les participants ont visité, le matin, le Musée-Mémorial du débarquement en Provence d'Août 1944 où sont exposés, dans des salles réservées à chaque nation ayant participé aux opérations, des souvenirs qui rappellent les heures exaltantes qu'ont vécues les anciens des Tabors Marocains. Un film faisait revivre d'une façon réaliste et intense le débarquement des troupes, puis leur progression et leurs combats jusqu'à la libération de Marseille.

Les participants se retrouvaient au Club-House tenu par M. Grimaud, ancien Officier-Marinier, qui veillait avec un soin tout particulier à l'accueil de ses hôtes. Un repas excellent et copieux, bien arrosé était servi.

Le Général Le Diberder présidait cette réunion, en compagnie de son épouse.

M. Daniel Colin, député du Var, Conseiller Régional de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Conseiller Municipal de Toulon et membre de la Commission de la Défense Nationale, ainsi que son épouse étaient également invités.

Après avoir fait part des regrets du Commandant Filhol, Président de la Section Koumia de Marseille, d'être absent du fait d'une indisponibilité, le Commandant Boyer de Latour remerciait le Général Le Diberder et M. Colin d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette réunion de la fraternité et de l'amitié entre Anciens et Descendants. Il évoquait le souvenir d'Anne Barthélémy-Balmigère, dont rien ne pouvait laisser prévoir une disparition si brutale. Il demandait à tous d'avoir une pieuse pensée pour celle qui participait avec tant d'ardeur et d'enthousiasme aux activités des deux Associations.

M. Colin faisait part du voyage qu'il avait accompli au Maroc du 20.09.91 au 23.09.91, en compagnie de M. Willy Di Meglio, député de l'Hérault. M. Colin soulignait la qualité de l'accueil qu'ils avaient reçu et l'intérêt que lui-même et M. Di Meglio ont éprouvé à rencontrer des ministres, des députés et des responsables économiques marocains, et à s'entretenir avec eux de l'avenir des relations politiques, économiques et culturelles entre les pays riverains de la Méditerranée, dans les bouleversements et les tumultes qui affectent l'Europe.

Le Général Le Diberder faisait part des décisions prises à l'Assemblée Générale de Pau. Il mettait l'accent sur la complète intégration des Descendants à la Koumia et sur les responsabilités qu'ils auraient à prendre dans l'avenir.

Il soulignait l'importance et l'intérêt du voyage au Maroc effectué par MM. Colin et Di Meglio pour maintenir des liens privilégiés avec nos amis marocains, dans une période où les relations entre la France et le Maroc sont un peu distendues... Il remerciait les Anciens et les Descendants présents, leur demandant de rester toujours fidèles au souvenir de l'action généreuse de la France au Maroc et de préserver l'amitié franco-marocaine.

Pour conclure, le Général remerciait l'Amiral Then pour l'excellente organisation de ces journées.

Après le déjeuner, les participants étaient conviés à une visite guidée de la rade de Toulon. Il faisait beau, la mer tranquille et le paysage grandiose invitaient au voyage...

Au cours de cette visite très intéressante furent présentés les vaisseaux de l'escadre de la Méditerranée : masses imposantes et sévères des porte-avions Clémenceau et Foch, croiseurs et frégates lance-missiles Colbert, Suffren, Duquesne, avisos, chasseurs de mines, sous-marins, etc... Les bathyscaphes de recherche en grande profondeur et les centres d'expérimentation en milieu marin ouvrent la rade de Toulon sur les technologies de pointe.

L'évocation du sabordage de la Flotte française à Toulon, le 27 novembre 1942 où 82 bâtiments furent coulés, montre combien ce drame a marqué la mémoire collective des marins de la Royale et des Toulonnais.

Le lendemain, dimanche 29 septembre, la plupart des participants visitaient l'abbaye romane du Thoronet. Cette abbaye cistercienne fondée au XIII^{e} siècle est conservée pour l'essentiel dans son état originel. Simplicité, rigueur, silence et harmonie des formes marquent cette visite de l'église, du cloître, du dortoir des moines et des salles capitulaires.

La messe chantée par les Sœurs de Bethléem - petites ombres blanches furtives, anonymes, mais actives et rayonnantes - a laissé les fidèles face à deux mondes : le spirituel, isolé dans le chœur, détaché de préoccupations matérielles, qui chante la gloire de Dieu et celui qui doit tenir compte des réalités de la vie quotidienne. Une belle et longue messe, hors du temps, qui élève l'âme et fait réfléchir aux vanités de ce monde.

Sous une pluie fine et froide, les participants se retrouvaient à la Bergerie du Moulin à Taradeau.

Le maire de Taradeau, M. Victor David et son épouse, présidaient avec Jean-Jacques Then ce repas de qualité. Les convives purent apprécier les talents de Mme David dans son interprétation de «Chants à boire» et militaires. Cette animation imprévue enchanta les participants.

Une visite du vignoble et des caves du Château de Rasque, avec dégustation de vins de Provence de qualité, puis celle d'un élevage de chèvres, créé par un jeune couple entreprenant et courageux, avec achat de fromages, terminait sous une pluie battante, dans la boue, l'odeur oubliée du fumier - très agréable selon une participante - une réunion chaleureuse et sympathique, où les conditions climatiques n'avaient en rien altéré la bonne humeur et la joie fraternelle de cette rencontre entre membres d'une même famille, heureux de se retrouver.

Georges BOYER DE LA TOUR

«AQUITAINE»
RÉUNION DU DIMANCHE 13 OCTOBRE 1991

Les membres de la Section «Aquitaine» et leurs amis se sont retrouvés, autour du Général et de Mme Feaugas, sur les bords de Garonne, à l'auberge du Tourne, près de Langoiran.

Après le Kir de tradition, un repas très apprécié accompagné d'excellents vins du terroir, permit aux 65 participants d'évoquer leurs souvenirs communs et de vivre quelques heures d'amitié dans l'ambiance chaleureuse qui caractérise les réunions de la section.

Au cours du repas, après avoir remercié de leur présence les membres de la section et ceux de la section Languedoc, le président souhaite la bienvenue au Commandant Douit, nouvellement affecté et aux Descendants Patrick et Frédéric Troussard de passage en Gironde. Il note avec plaisir la présence du Capitaine Dumollard, doyen de l'assemblée, qui porte allègrement ses 85 printemps. Il fait part des nombreux messages d'amitié de membres qui pour des raisons diverses n'ont pu se déplacer. Certains sont malades, ou récemment opérés. des vœux de sympathie et de guérison sont adressés à Mesdames Aubert, Dubois Joseph et aux camarades Paradje et Mounier.

Deux messages en particulier ont touché l'assistance, l'un du Colonel Roussel, ex-commandant du 2e tabor 1er GTM, l'autre du Colonel Tesmoingt, ex-commandant des TRS du 1er GMT.

Enfin, il relate son voyage au Maroc, en voiture et en famille, où un accueil chaleureux lui a été réservé en particulier à El Ksiba où réside plusieurs anciens goumiers de sa section. A El Kbab il a rencontré le Père Lafon et s'est incliné sur la tombe du Père Peyriguère qui repose non loin de sa chapelle.

Le Général Feaugas traite ensuite de l'affaire Boudarel et de l'Assemblée Générale de la Koumia qui aura lieu en Provence en mai 1992.

Pour terminer Véronique Servoin «grand reporter» présenta avec succès le film enregistré et commenté (avec camescope) sur les sites, monuments, oasis dont le Maroc est si riche «Rabat - Meknès - Khenifra - El Kbab - El Koïba - Midelt - Le Tafilalet - Gorges du Todhra - Vallée du Dadès - Ouarzazate - Marrakech».

P.S. : En accord avec le Général Feaugas le dimanche 26 avril 1992 a été retenu pour la réunion de printemps, peut-être sous la présidence du Général Le Diberder.

Henri SERVOIN

SECTION OUEST

Sur 40 invitations lancées - 19 n'ont pas suscité de réaction - 5 adhérents se sont excusés en général pour raisons de santé :

- 7 se sont décommandés pour des raisons diverses après une acceptation de principe.

- Ont participé à la sortie de la section 9 adhérents regroupant 16 personnes, dont un représentant des Descendants.

Le rendez-vous avait été fixé à 10 h 30 à l'entrée de la basilique du Mont Saint-Michel. Malgré une météo pessimiste, le temps était doux et une très légère brume nimbait le Mont dans un camaïeu gris argenté où seul l'archange tranchait par sa dorure. Un jeune étudiant féru d'histoire et plein d'esprit sut, dans une visite-conférence de 2 heures, intéresser son auditoire en lui faisant découvrir des aspects méconnus de ce célèbre monument.

L'itinéraire menant au Plessis-Breton permit de se recueillir un instant au cimetière allemand d'Huisnes-sur-Mer où ont été regroupés les restes de 12 000 soldats allemands tombés lors des combats de Normandie, puis au cimetière américain de Saint-James où reposent près de 20 000 soldats américains.

Le repas fut pris de fort bon appétit. Il était plus de 14 heures lorsque l'on passa à table dans la propriété de Président de la Section qui avait appartenu au XV^{e} siècle à l'un des défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais.

Avant de se séparer, R. Espeisse donna connaissance des dernières décisions au Conseil d'Administration :

- Fonds en baisse, faire rentrer les cotisations, faire de la publicité pour faire vendre le tome III sur les Affaires Indigènes.
- Assemblée Générale 92 prévue les 16 ou 23 mai.

Pour la réunion de la section, si la Baule est toujours envisagé, si Mme Girard monte un programme sur place, nous comptons toujours sur une réunion chez Bernard Simiot à «La Picaudais» comme le laisse entendre sa dernière lettre lorsqu'auront été terminés les travaux entrepris cette année.

R. ESPEISSE

NOTA : *La décision strictement financière du C.A. de réduire le nombre des pages à 48 d'une part, l'abondance de matières d'autre part ne permet pas de citer les participants aux diverses réunions.*

PAYS DE LOIRE

C'est au «Thelème», la Maison d'Hôtes du Centre d'Etudes du Ripault, aux environs de Tours, que la Section des Pays de Loire s'est réunie le 26 octobre 1991 pour un déjeuner amical sous la présidence de Jean de Roquette-Buisson, notre vice-président national.

Le «Thélème» est le lieu de rencontre habituel de Koumia 37 qui, à l'initiative du Général Jarrot, regroupe périodiquement les nombreux membres de l'Association résidant en Indre-et-Loire.

63 camarades avaient été conviés à cette réunion mais seulement 20 d'entre eux étaient présents qui, avec leurs épouses, portaient à 32 le nombre des participants. 25 autres avaient manifesté leurs regrets de ne pouvoir être de la journée pour les raisons habituelles d'obligations, de voyage, d'état de santé ou de difficultés de déplacement. Les Descendants de la région n'étaient pas représentés, Michel Pasquier, lui-même, étant retenu par les devoirs de sa charge de maire.

Après le kir traditionnel qui permit quelques retrouvailles et créa d'emblée une ambiance chaleureuse, et avant d'entamer un repas fort apprécié, le Président de Section remercia Koumia 37 de son hospitalité et donna des nouvelles des absents. Il fit observer un instant de recueillement à la mémoire de ceux nous ayant quittés au cours de l'année écoulée : le Colonel Carpentier, le Commandant Dallonneau qui présida la Section pendant plusieurs années, l'Adjudant Chef Muller et Mme de Rosemont.

S'agissant du Musée de Montsoreau, il indiqua que notre maintien dans les lieux ne paraissait plus pouvoir être prolongé au delà du 15 mai 1994.

Il dénonça enfin l'audience accordée par les médias aux déclarations de ceux qui ont cherché récemment à détériorer les rapports franco-marocains, en particulier les interviews d'un opposant attaquant l'œuvre de la France au Maroc et parmi ses artisans le Général Guillaume. Il demanda aux participants, chaque fois qu'ils en auraient l'occasion, de rétablir la vérité sur le bilan du Protectorat et de rappeler la fraternité d'armes scellée avec les Marocains sur les champs de bataille.

Prenant la parole au dessert, Jean de Roquette-Buisson donna, en primeur au prochain bulletin, un compte-rendu succint du dernier Conseil d'Administration. Il insista sur la situation financière de la Koumia qui résulte du coût élevé du bulletin, très apprécié de chacun, et les retards de cotisation de beaucoup de membres ; il souhaita une participation nombreuse de la Section au Congrès de mai à Fréjus, organisé par les Descendants, particulièrement actifs dans le Midi.

A noter que la réunion de la Section pouvait être aussi considérée comme celle des Anciens du 9e Tabor en Indochine puisque 6 d'entre eux se retrouvaient, quelques uns ne s'étant pas revus depuis cette époque qu'ils ont fait revivre par l'évocation animée de leurs souvenirs.

Henri DELAGE

SECTION CORSE

Calvi 13 juillet : Le Président intérimaire assiste à Calvi à l'inauguration du Port de Plaisance : Xavier Colonna. Grandiose cérémonie en présence des Hautes Autorités Civiles et Militaires (Corps Constitués). Une foule imposante, venue de toute la Corse est rassemblée sur les quais.

Les honneurs militaires sont rendus par un détachement du 2e REP en présence du Colonel Gaussières, chef de Corps.

En dévoilant le monument dédié à notre valeureux Président défunt, M. François Zanotti, maire de Calvi et Mme Veuve Nathalie Colonna découvrent le socle en granit sur lequel figure en lettres d'or, l'inscription :

Xavier Colonna
Maire de Calvi : 1974-1988
Homme d'Honneur et de Courage

Devant l'assistance recueillie le représentant de la Koumia remercie en ces termes :

Monsieur le Maire,

Ce superbe monument dédié par votre ville à notre glorieux Président défunt est dû à votre généreuse initiative.

Cet hommage éternel rejaillit sur sa digne épouse, sa respectable famille, honore ses compatriotes, comble de fierté légitime ses amis véritables. Tous les membres de la Koumia, présents et absents vous en sont profondément reconnaissant : Les valeurs absolues ne meurent pas !

Vive Calvi ! Vive la Corse ! Vive la France !

L'aumônier militaire invitant l'assistance à la prière termine par ces mots : Qu'il reste parmi nous, un exemple éternel !

Le Premier Magistrat prononce alors son discours.

S'inclinant devant la veuve, Mme Nathalie Colonna, il déclare :

«Le nombre et la qualité des autorités présentes est impressionnant et je ne les citerai pas.

Je m'adresse à vous avec les mots du cœur».

La décision de dédier le Port de Calvi à son créateur est juste : Xavier Colonna a permis l'ouverture de Calvi au tourisme moderne augmentant de 80% son potentiel d'accueil. La richesse de la ville a commencé avec son port et se perpétuera avec lui».

Désignant l'ouvrage il poursuit :

«Ce monument symbolise le port : l'ancre en est l'amarrage ; l'hélice, un appel vers le progrès.

L'autre symbolique est celle de la pierre et de l'acier dédiés à l'Homme d'Honneur et de Courage».

Un apéritif réunissait ensuite dans les salles et sur les terrasses de l'Office du Tourisme tous les invités qui commentèrent l'événement de : «Juste récompense du mérite».

Calvi le 13 juillet 1951

Aleria - Mercredi 4 septembre

Le Général Le Diberder et Mme en congé dans le Cap Corse sont conviés à un repas frugal servi en leur l'honneur au «Restaurant l'Empereur».

Arrivés à 12 h 30, ils sont reçus par la délégation de notre Section : Mme Veuve Agostini, Mme et M. Paul Olivesi et M. Poletti. M. Jean-Claude Ottaviani, conservateur du Musée Archéologique de l'endroit également invité nous fera visiter, l'après-midi les intéressantes collections exposées dans les vitrines des diverses salles du Musée ainsi que le site des fouilles tout proche. Tout se passe très bien. Nos hôtes d'honneur ont apprécié. Ils remercient vivement le conservateur, notre petite délégation, et repartent ravis.

Vendredi 4 octobre : Triple cérémonique

TEGHIME - SAINT-FLORENT - BASTIA

Comme chaque année, le 4 octobre, la Section Koumia Corse a tenu à célébrer dignement la libération de la Corse.

11 heures Cérémonie au Col de Teghime, devant la stèle. Minute de silence, dépôt d'une gerbe.

12 heures 2e cérémonie : Nécropole des Goums et cimetière. Minute de silence derrière le fanion. Visite des tombes une à une.

13 heures Traditionnel repas (25 personnes) au restaurant kalliste. Minute de silence à la mémoire du Président défunt, Xavier Colonna.

Après le dessert, **Assemblée Générale** et élection du nouveau Président, benjamin de notre Association : **Ernest Bonacoscia**, Adjudant-Chef (ER), figure sympathique, Guide du 2e GTM aux opérations du secteur en 1943. Alors âgé de 13 ans, et décoré à cette occasion de la Croix de Guerre (remise probablement au plus jeune décoré de France). On ne pouvait faire meilleur choix.

Son adresse : Ernest Bonacoscia
Bâtiment T 81 - Provence Logis à Lumino
20600 Bastia

18 heures 20 **Bastia**

Commémoration du 48e anniversaire de la libération de Bastia, au Monument aux Morts, place Saint-Nicolas.

Sont présents : Un détachement d'Honneur de l'Armée. Les délégations de porte-drapeau des Groupements et Associations d'Anciens Combattants. La délégation de la Koumia (Alimond Valéry, porte fanion, Noël Gambotti et P.D. Poletti). La musique municipale, les délégations civiles et corps constitués.

18 heures 35 Arrivée des autorités officielles. Préfet, Président du Conseil Général, Député Maire de Bastia.

18 heures 40 Lecture de la citation de l'Ordre de l'Armée décernée à la Ville de Bastia (Croix de Guerre avec Palme).

18 heures 50 Vibrant discours du Colonel Agostini rendant hommage au Capitaine Then qui à la tête du 73e Goum pénètre le premier dans Bastia le 4 octobre à 4 h 30 et hisse le drapeau national au balcon de l'Hôtel de Ville.

19 heures Sonnerie aux Morts. Minute de silence. Chants patriotiques.

J.D. POLETTI

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de

— Anne Girardot, le 27 septembrre 1991, à Besançon, fille de Pascal et Isabelle Petitot, sixième petit enfant du Commandant (✝) et Mme Albert Girardot.

— Augustin Parent, le 28 septembre 1991, à Valenciennes, fils d'Olivier et Marie-Pascale Parent, onzième petit enfant du Colonel et Mme Jacques Parent.

— Thibaud de Balby de Vernon, le 6 novembre 1991, à Reims, fils de M. Jean-Bernard Balby de Vernon et Mme.

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et aux grands-parents et ses meilleurs vœux aux jeunes enfants.

DÉCÈS

Nous avions la tristesse d'annoncer les décès de

— Le Capitaine Auguste Roquejoffre. Ses obsèques ont eu lieu le 8 octobre 1991 à Boulogne-sur-Cesse (Haute-Garonne).

— Adjudant chef René Muller en septembre 1990 à Joué-les-Tours.

La Koumia était représentée par Alby, Aucoin, Brassens, Mme Cabassy, Darolles, Harmel, Servant.

— Le Général Robert Didelot, le 1er juillet 1991 à Neuilly-sur-Seine.

— L'Adjudant Chef (ER) Jean Duprat, le 13 octobre 1991 à Monticello (Corse).

— Mme Jean Florentin, le 3 mai 1991 à Floirac (Gironde).

C'est par erreur qu'au cours de l'Assemblée Générale de Pau, a été signalé le décès du Commandant Florentin, son mari.

— Le Colonel Hervé Richaud, décédé le 6 août 1991 à l'âge de 49 ans. Diplômé, breveté de l'Ecole de Guerre, le Colonel Richaud attendait sa nomination de Général. Tous les Descendants sont de tout cœur avec ses parents, son épouse, ses enfants et toute sa famille, et leur présentent leurs affectueuses condoléances.

— L'Adjudant Chef Olivier Opigez.

— Georges-Jean Aubert, le 7 novembre 1991 à Treize-Septiers (Vendée). Le Colonel Chatras représentait la Koumia aux obsèques.

— Mme Marie-Madeleine Peyramale, le 2 novembre 1991 à Arthez-de-Béarn.

— Le Colonel Roger Pertuiset, commandant la base aérienne 128 de Metz, le 20 octobre 1991, fils du Lieutenant Pertuiset (Goum de Zoumi) et neveu des Capitaines Audoux (✝) et Bonachera.

— M. Christian Guillaume, le 22 mai 1991 à Guillestre (Hautes Alpes).

— Le Lieutenant Colonel Lucien Cochain, le 19 novembre 1991 à Chinon (Indre et Loire).

— L'Adjudant Jean Kerneis, le 23 novembre 1991 à Vernet-les-Bains.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

PROMOTION - NOMINATION

— L'Adjudant (ER) Edmond Jachet a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

— Le Commandant Jean-Pierre Chaumaz du CTMAT a été promu Lieutenant-Colonel à le date du 1er juillet. Le Lieutenant-Colonel Jean-Pierre Chaumaz est le fils du Chef de Bataillon (ER) Louis Chaumaz.

IN MEMORIAM

ADJUDANT CHEF (ER) JEAN DUPRAT

Le 13 octobre décédait subitement à Monticello, Jean Duprat, porte drapeau de la Section «Koumia Corse». Ses obsèques eurent lieu le lendemain en l'église paroissiale.

Il est 15 h 30. Le cercueil, recouvert du drapeau tricolore encadré du fanion de la Koumia et de deux drapeaux; celui des A.C. d'Ile Rousse et des D.P.L.V. de la Corse fait son entrée dans la nef.

Sur un coussin que porte dignement un vétéran ancien combattant: toutes ses décorations.

L'Archiprêtre Carta d'Ile Rousse fait l'éloge funèbre du défunt: Glorieux combattant. Bon chrétien. Bon père de famille, estimé de tous, sont les mots essentiels de son homélie. L'office est terminé. Le cercueil s'arrête un moment sur le parvis de l'église. Sur la vaste place: nombreuse assistance recueillie. J.D. Poletti prononce alors, au nom de la Koumia l'allocution suivante:

Mesdames, Messieurs,

Depuis deux ans, la Parque impitoyable frappe à coups redoublés les meilleurs rares survivants d'entre nous:

17 février 1989: Antoine Agostini.

12 décembre 1989: Marcel Berthelot.

12 avril 1991: Xavier Colonna.

13 octobre 1991: Jean Duprat.

Jean Duprat, notre fidèle porte drapeau que nous pleurons aujourd'hui, n'a pu survivre à la récente mort de son fils Alain.

Tout le long de sa vie, ses qualités de cœur, firent de lui le combattant d'élite, le citoyen exemplaire, l'époux et le père adoré, l'ami sincère toujours disponible. Chef de section courageux, presque toujours en première ligne durant les campagnes de Tunisie, Corse, Ile d'Elbe, Provence, Alsace, Rhin, Danube (parcours fulgurant des Goums marocains, inscrivant de leur sang dans l'Histoire «l'épopée légendaire des guerriers de l'Atlas»).

Je dois d'abord évoquer l'événement important de sa vie : du 25 novembre 1943 au 14 août 1944, son goum, le 74e du 2e GTM séjourne à l'Ile Rousse. Ce contre-temps lui permet d'épouser à Monticello, village charmant que le destin lui a fixé, Mlle Pascaline Poli, la femme de sa vie qui lui donna 7 enfants, sans oublier, pour autant, les terribles événements d'Indochine et d'Algérie qu'il endura, avec courage, abnégation et dignité (nouveaux lauriers amèrement récoltés).

Sa magnifique carrière résumée par l'éloquent palmarès suivant le prouve : Adjudant Chef Jean Duprat du 74e Goum, Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 39-45, Croix de la Valeur Militaire, Insigne des Blessés, 12 citations dont 3 palmes, Ouissam Alaouite.

Mon Cher Jean,

Tu aimais profondément la Corse où tu as voulu mourir. En dépit de tes 77 ans, tu avais encore fière allure, parmi nous, le 4 octobre à Teghime, devant la stèle, où tu venais régulièrement chaque année, incliner à la minute de silence, le même fanion qui s'incline aujourd'hui devant ton cercueil. Nous présentons à ta veuve déjà si meurtrie, à ta famille, à tous ceux qui t'ont aimé et respecté, nos sincères condoléances. Adieu mon Ami ! Que la terre de Monticello, ton village d'adoption te soit légère !

Puis... le fourgon mortuaire roule lentement sur la route qui monte au cimetière tout proche. Le cercueil disparait sous une montagne de fleurs dont la gerbe de la Koumia.

Derrière la famille de notre délégation (Président Bonacoscia, Mme Agostini, Mme Berthelot, M. Poletti, un long cortège suit : 17 h 20 : le fourgon s'arrête devant le portail du cimetière qui s'ouvre. La chapelle de la famille Poli, près de l'entrée, à droite, abritera désormais, juste à côté de celui de son fils Alain, le cerceuil de notre regretté camarade.

La foule émue se disperse peu à peu, des larmes coulent sur bien des joues : c'est la fin d'un brave.

Monticello le 14 octobre 1991
J.D. POLETTI

COLONEL RICHAUD (DESCENDANT)

Entré à 19 ans à Saint-Cyr en 1961, le Colonel Richaud est Lieutenant à 22 ans, Capitaine à 28 ans, Colonel à 43 ans, Commandant de régiment à 44 ans, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Quel parcours exemplaire.

Cette carrière, harmonieusement partagée entre formation militaire, exercice du commandement et service en état-major le promettait au plus brillant avenir.

Sa formation militaire initiale s'est faite au sein de la promotion Bir-Hakeim dont quelques uns de vos camarades vous entourent aujourd'hui.

Elle a été complétée à l'école d'application du génie, qu'il avait choisi, élargie à l'école d'état-major, enfin perfectionnée à l'école supérieure de guerre, où tous ont apprécié sa largeur de vues, liée à un sens aigu de l'intérêt général.

Son expérience du commandement, il l'avait acquise en corps de troupe, à tous les échelons qu'un officier du génie puisse gravir :

– Lieutenant, passionné de son métier, au 10e régiment du génie de Vieux-Brisach puis au détachement du génie de Berlin,

– Commandant d'unité enthousiaste, à l'école d'application du génie, où l'avaient tout naturellement conduit vos qualités conjuguées de soldat et de formateur d'homme,

– à deux reprises Capitaine, puis Commandant en second, vous enrichissez à nouveau le 9e régiment du génie de Neuf-Brisach de sa vaste expérience humaine et de sa large compétence professionnelle.

– comme Colonel il est un chef de corps exceptionnel, à la tête du 3e régiment du génie de Charleville-Mézières.

Homme de cœur et homme d'action, mais également homme de réflexion, il a par ailleurs démontré toutes ses qualités d'officier d'état-major dans des affectations pretigieuses.

Dans les forces d'abord, il sert au bureau Opérations de la 3e brigade à Saint-Germain-en-Laye puis à celui du 2e corps d'armée à Baden.

La réussite totale qu'il obtient le désigne alors tout naturellement pour l'administration centrale : à l'inspection du génie d'abord et, depuis trois ans, au centre d'études tactiques de l'état-major de l'armée de terre où il ne compte que des amis, profondément marqués du courage dont il a fait preuve face aux premières attaques d'une redoutable maladie.

Il a donc parfaitement réussi dans toutes les fonctions qui lui ont été confiées, démontrant une large gamme de qualités qu'il n'est évidement pas question d'énumérer ici.

– Sens de l'humain d'abord : par son exemple, sa courtoisie lui avait acquis l'estime et la fidélité de ses chefs comme de ses pairs et de ses subordonnés.

– Sens de l'organisation ensuite : doué d'une grande puissance de travail, il a toujours analysé avec rigueur les problèmes auxquels il était confronté ; chef d'envergure au jugement et sachant faire des choix judicieux, il n'a rien laissé au hasard dans ce qui était la gamme très large de ses responsabilités.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

LE GÉNÉRAL FRÈRE
Débuts au Maroc

(Extraits du livre du Général Weygand)

Le 17 juin 1990, lors du Congrès Nationale de la Koumia à Lyon, le Secrétaire Général de l'Association, Jean de Roquette-Buisson, prononçait une allocution devant la stèle du Général Frère qui fut un temps son compagnon au camp du Struthof, et évoquait avec émotion la vie de ce chef, de ce héros, de ce martyr.

En mars 1991, le Colonel Pierre Lefebvre, Secrétaire de la Promotion de Saint-Cyr «Général Frère» donnait à la Koumia le livre écrit par le Général Weygand sur ce grand Français qui commença par être un soldat d'Afrique.

C'est pourquoi il a paru utile de reproduire ci-après in-extenso le deuxième chapitre de cet ouvrage, car il montre quel officier exemplaire de l'Armée d'Afrique fut le Lieutenant Frère avec tout ce que ce titre comporte de vertus guerrières et humaines.

«En ce début du siècle, à cent kilomètres de la Méditerranée, la frontière algéro-marocaine devient imprécise. Les tribus sont toujours frondeuses et belliqueuses du côté Maroc, et ne sont pas vraiment pacifiées du côté Algérie. D'où de graves incidents : guet-apens contre l'escorte du gouverneur général Jonnart se rendant à Figuig, attaque du fortin de Yaghirt, destruction totale d'une compagnie montée de la Légion à El Moungar. Mais, septembre 1903, le Colonel Lyautey arrive à Aïn Sefra : tout va changer.

... Le Sous-Lieutenant Frère débarque à Oran quelques semaines après et rejoint ce poste Taghirt, qui a victorieusement résisté à l'assaut acharné des nomades».

L'auteur met alors en lumière la méthode employée par Lyautey dans ces confins algéro-marocains, qui permettra l'établissement de ce qu'on pourrait appeler un avant-protectorat. Par cette méthode - qui fut celle de Gallieni - «à la guerre qui tue, qui détruit, et qu'il faut, hélas ! bien savoir faire, il substitue l'action coloniale qui crée, purifie, organise et maintient par l'avènement et la garantie de la prospérité...». Et le Général Weygand insiste sur «la place particulière» donnée dans ce système «au corps exceptionnellement actif et efficace des Officiers des Affaires Indigènes...».

«Il a organisé, employé avec un soin jaloux, lui demandant tout au monde. Cette diplomatie du pauvre assure le contact avec l'indigène, renseigne sur les tribus, les attire à nous, les dénombre, les organise sous la direction de leurs propres chefs, les pacifie et nous procure leur collaboration constante... Voilà l'instrument que Lyautey a mis au point et a su employer d'une manière supérieure...».

En 1907, le Lieutenant Frère, jusque là officier de tirailleurs, est placé à la tête d'un groupe franc, composé de tirailleurs algériens et de mokhaznis. L'auteur fait une description, d'une part de la vie des hommes des djiouch et des rezzous, de leur comportement, de leur tactique - légèreté, rapidité, sobriété - de leur

influence en tribu ; d'autre part, de l'emploi des troupes indigènes, de leurs qualités traditionnelles ; plus spécialement de l'utilisation des troupes légères, formées de volontaires, plus rapides, mieux adaptées à la poursuite par leurs vêtements coutumiers : il s'agit là des makhzens. D'où la création de «groupes mixtes de tirailleurs et de mokhaznis» qui exige un encadrement d'officiers très résistants, au jugement bien formé, ayant le sens des responsabilités. Le Lieutenant Frère était éminemment de ceux-là.

Il se fait spécialement remarquer lors de la poursuite et l'anéantissement de la fameuse harka de 1908, formée sous l'autorité d'un adepte Derkaoua de quatre-vingt quatre ans, Moulay Lahsen ben Sabaï, de la région du Guir. Le Lieutenant Frère est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

De 1910 à 1912, l'action du Lieutenant Frère, Commandant la première unité de police algéro-marocaine, sous l'égide de chefs qui sont des Officiers des Affaires Indigènes, rompus au métier, est d'abord politique. Il s'agit d'asseoir l'autorité des forces françaises autour de Taourirt et d'en rayonner pour assurer la paix et la vie économique des tribus occupant les territoires qui s'étendent jusqu'à la Moulouya. C'est bien une mission d'officier d'A.I. et de goum.

Ce faisant, le Lieutenant Frère prend part à des nombreux combats autour de Merada, camp Berteaux, Taourirt, Debdou. Parce qu'il s'est particulièrement distingué dans cette affaire, il est inscrit au tableau pour le grade de Capitaine. Il fait alors fonction de chef du service des renseignements du territoire de Taourirt.

Les conclusions d'une étude qu'il rédige à cette époque, exposées à titre de modèle dans les dernières pages du chapitre, donnent une idée très précise du travail d'un officier de renseignements en période de pacification. L'officier de «Renseignements» (la dénomination «Officier des Affaires Indigènes», n'est usitée qu'à partir de 1926 au Maroc) est alors avant tout un officier de renseignement de l'avant, qui prépare le terrain, qui renseigne le commandement par sa connaissance du pays, points d'eau, voies de communication, relief, ressources, comportement et armement des habitants.

Par cette étude, le Lieutenant Frère suggère - suivant les directives de Lyautey - d'ouvrir le dialogue plutôt que de procéder par une action militaire sur Taza, d'activer la pacification des tribus de la Moulouya et de Debdou, et d'opérer la liaison effective entre la région Nord et la région Sud des Confins.

La création d'un poste judicieusement choisi - et il le situe dans la région du Nil Zian - répondrait à cette mission, d'une part, sans éveiller les susceptibilités de Beni Ouarain, tribu guerrière puissante dont le soulèvement entraînerait gravement notre manœuvre mais qui serait ainsi discrètement surveillée et maintenue, d'autre part, en nous mettant en contact avec les Oulad el Hadj chez lesquels nous avons tout intérêt de développer notre action.

Ainsi, dans cette étude «un cas concret de politique indigène est discuté avec une conscience et une connaissance des sujets remarquables. Retenons-en... les qualités de mesure, de jugement, d'autorité... la discipline d'esprit de ce jeune officier, la vraie, celle qui met tout en œuvre pour entrer dans la pensée des chefs, et qui laisse entière l'initiative indispensable pour en réaliser au mieux l'accomplissement».

... Le Lieutenant Aubert Frère quittait l'Afrique à trente ans, dix ans après, mûri par les responsabilités, déjà un chef. Ses dons naturels de commandement se sont développés dans cette exceptionnelle école de formation.

Marc MERAUD

LE GÉNÉRAL FRÈRE

La vie africaine d'Aubert Frère a duré dix années consécutives, de 1902 à 1912, entre sa sortie de Saint-Cyr et sa rentrée en France. Années essentielles pour la formation de l'homme, du soldat, du chef. Pour en parler comme il convient de le faire, l'auteur de ces pages s'effacera souvent devant ses compagnons d'armes, ses amis, devant ceux qui ont recueilli avec piété les traces de cette jeune vie en plein éveil, au cours d'événements auxquels le lieutenant d'alors a pris une part directe, active, passionnée.

Le 2e Régiment de Tirailleurs Algériens, dont la garnison officiellement désignée était Mostaganem, n'y avait en réalité que sa portion centrale, c'est-à-dire son drapeau, son colonel, son état-major et ses services. Cette unité d'élite, qui comprenait six gros bataillons de mille hommes, était répartie sur une région large d'environ 300 kilomètres et profonde de presque 1 000, s'étendant sur toute l'Oranie, de la mer aux bordures du Sahara algérien. Dispersion répondant aux nécessités du moment : occuper des régions pacifiées dont certaines avaient la superficie d'un département français, être à pied d'œuvre pour une intervention éventuelle, et répondre aux besoins du recrutement.

Les régiments de tirailleurs étaient à l'époque une véritable troupe de métier. Les hommes servaient quinze ans, avec faculté de prolonger leur engagement. Tous les Français connaissent la valeur du tirailleur nord-africain, courageux, sobre, résistant, marcheur infatigable, d'une fidélité légendaire au chef qui, l'aimant, est aimé de lui.

Le lieu de stationnement des détachements était rarement une ville, le plus souvent une bourgade ou un village. Quand les compagnies ou les sections se déplaçaient pour une relève ou une mission d'opérations, elles le faisaient toujours à pied, par larges étapes d'une trentaine de kilomètres. Pendant ces mouvements, elles ne cantonnaient jamais dans les maisons, elles couchaient sous la tente et vivaient dans les conditions matérielles d'une action de guerre. Le contact entre les cadres et la troupe était constant, au grand bénéfice de la cohésion.

«Avec cela un milieu sain de travail et d'action, loin des discordes métropolitaines, avec cette camaraderie d'Afrique qui n'était pas un vain mot, et offrait le plus souvent de nobles exemples, des encouragements sans défaillance. Une ambiance salutaire en somme, que celle d'hommes voulant rester simples pour être forts. On conçoit aisément les éléments de satisfaction et d'intérêt que pouvait apporter une telle vie, malgré sa sévérité : acquérir la connaissance de la langue, du milieu, du pays, développer son sens de la responsabilité, vivre dans un corps de forte tradition, être affranchi de tant de servitudes offertes en Europe par la vie de garnison, avec, complément obligé, l'instruction sans cesse renaissante de la troupe, alors que là-bas de vieux cadres exercés en assumaient en toute confiance la plus grande part. Tout cela encourageait et satisfaisait les rares privilégiés débutant ainsi dans leur carrière, animés de l'esprit que l'on sait.

«Leurs anciens les accueillaient avec bienveillance et leur facilitaient toute chose. Au premier déplacement de l'unité, la tente du débutant était illuminée de lanternes et une petite fête était donnée en son honneur avec les moyens du bord, bien modestes il faut le reconnaître. Mais le cœur y était.

«Tout cela était charmant et rude. On avait l'honneur de commander des soldats d'élite, sûr qu'ils nous suivraient partout, dociles comme des grands enfants

et aveuglément respectueux, à crédit, d'un prestige que l'on venait justement acquérir chez eux.

Avant de dire quelles nécessités de conservation et de couverture ont conduit les Français dans de tels déserts, il fallait en fixer le décor. Le plus grand des Africains, qui n'appartenait pas encore à l'Académie Française, en a chanté l'attirance en verselets dont voici la première strophe :

Sous le grand ciel, voici le bled,
L'immense steppe verte et rose,
N'y venez pas, gens de prose.
C'est notre terre, cavaliers,
Enthousiastes irréguliers,
A nous le Bled... (1)

Le tracé du cadre politique exige un bref rappel des événements antérieurs.

Le centre de vie le plus important dans le nord-ouest du Sahara est constitué par le groupe d'oasis du Touat, dépression où va se perdre la vallée de la Saouara, elle-même route de caravanes. Les populations sédentaires du Touat, que tentaient trop souvent les richesses qu'elles voyaient passer, étaient à leur tour victimes des Djouchs de tribus guerrières venues des confins marocains.

Le traité de Lalla Maghnia, conclu en 1845 entre la France et le Maroc après la victoire remportée l'année précédente par le maréchal Bugeaud sur l'Isly, fixait exactement la frontière entre l'Algérie et l'empire du Molhreb dans sa partie nord, sur cent kilomètres environ, entre la mer et le sommet du Teniet Sassi. Mais au sud de ce point, une délimitation moins précise, décidée d'après les zones de parcours des tribus de la région, algériennes ou marocaines, avec reconnaissance du droit de suite, prêtait à toutes les extensions et contestations possibles. La possession du Touat, centre d'attraction et de passage, commandait toute action ultérieure. Tout commença donc par une question du Touat.

En 1900, la prise de l'oasis de Timmimmoun marqua le début de l'occupation de cette région, dont les deux années suivantes virent l'achèvement. Entre temps nos accords de 1901 avec le Sultan, ayant pour objet de pacifier les confins algéro-marocains, avaient précisé que le Maghzen établirait son autorité du Teniet Sassi à Figuig, avec l'aide de la France, qui aurait «le droit de police» dans le triangle Guir-Zousfana. Retenons ce dernier point pour la suite de notre histoire.

A partir de 1902, tout s'accélère dans ce que l'on peut appeler les préliminaires de notre intervention au Maroc. Il suffit de fixer quelques dates pour en suivre les progrès dans le Sud-Oranais.

L'année 1903 fut celle d'un tournant décisif. Le poste de Colomb-Béchar fut fondé et le chemin de fer poussé jusqu'à Beni Ounif, en face de Figuig, repaire de Bou Anana, notre traditionnel adversaire. Dans le même temps, le Gouverneur Général de l'Algérie, Monsieur Jonnart, en tournée dans le sud algérien, voulant se rendre à Figuig, vit son escorte attaquée dans le col de Zenaga. Ce guet-apens nous décida à faire bombarder l'agglomération de Figuig. Tous les gens de désordre se groupèrent désormais contre nous, assaillirent sans cesse nos détachements et nos postes. C'est alors qu'eut lieu la farouche attaque du fortin de Taghit (18 au 20 août 1903). Quelques jours après, le 3 septembre, une compagnie montée de la Légion fut complètement détruite à El Moungar.

Mais le 10 septembre, le colonel Lyautey arrive à Aïn Sefra et prend le commandement. Date capitale pour l'histoire de l'Afrique du Nord.

(1) Le colonel Lyautey qui allait devenir leur maître à tous dans ce domaine.

Quelques semaines plus tard, le sous-lieutenant Frère débarquait à Oran. Pour l'accompagner dans ces premières années d'Afrique, nous disposons de peu de renseignements, mais de références précieuses, les notes données à la fin de chaque semestre par ses chefs de corps. Par elles nous savons que, dès son arrivée au 2e Tirailleurs, il se fit remarquer par ses qualités d'esprit, son zèle, la franchise et l'énergie de son caractère, son cœur à l'ouvrage, sans oublier sa modestie. Lorsqu'il rentra à Tlemcen en 1904, après un séjour dans le sud, son colonel le jugeait : «Intelligent, énergique, sérieux, calme». Il aimait son métier et le faisait avec entrain, ses loisirs étaient bien employés, il étendait ses connaissances générales et techniques, il parlait couramment l'anglais et traduisait bien l'allemand. En 1906, détaché avec son peloton dans un poste isolé, il avait commencé à préparer l'Ecole de Guerre, mais il dut renoncer à se présenter au concours lorsqu'eu sa compagnie fut envoyée à Taghit.

Racontant un voyage qu'il fit à cette époque dans la région, le général Gouraud nous a laissé un tableau pittoresque de ce poste, devenu célèbre depuis sa résistance du mois d'août précédent à l'assaut acharné des nomades : «Nous faisons étape à cheval vers le sud par la montagne. Après une route ingrate à travers l'immense plateau couvert de pierres noires, la Hamada, c'est tout d'un coup, au débouché d'un col, l'immensité largement ouverte : à nos pieds, en contre-bas, un fleuve de palmiers comble à pleins bords la profonde vallée de la Zousfana qui coule vers le sud. Au-delà, verticale comme la toile d'un décor, la dernière dune du Grand Erg surgit en son jaune éclatant, avec, accrochés au flanc de son à-pic, le Ksar sombre et le poste tout blanc de Taghit. Le ciel est d'un bleu royal et, par cette éblouissante lumière saharienne, l'effet est saisissant».

Pendant le séjour de Frère à Taghit, une reconnaissance fut envoyée sur le Guir moyen ; il en fit partie. Ses notes de 1907 signalent toujours son allant, mais prennent un caractère plus personnel. Elles mettent pour la première fois en lumière son esprit d'initiative, qualité maîtresse sans laquelle la discipline demeure stérile lorsque les circonstances placent l'exécutant dans des conditions différant de celles que le chef avait prévues. Pour nous, cette indication est précieuse, elle témoigne que la période d'initiation est terminée. Frère est dès lors apprécié comme un officier de valeur, à qui les missions délicates, de qui dépendent la vie des hommes et le succès des entreprises, peuvent être confiées. Il ne tardera pas à donner sa mesure.

Ici un retour en arrière est nécessaire. L'arrivée du général Lyautey à Aïn Sefra avait ouvert une ère nouvelle. Le Sud-Oranais avait déjà sa fascination et sa mystique. Il eut dès lors son étoile. L'histoire de l'Homme appartient à la reconnaissance nationale et elle honore l'humanité. Il ne s'agit pas ici de la conter ni même de la rappeler, mais quelques lignes doivent évoquer la grande image de celui dont le génie dominera notre propos.

A tant d'incertitude, qui datait du siècle précédent et s'était aggravée, depuis 1900, vont succéder l'ordre, la clarté, l'harmonie. Une magnifique intelligence, un grand cœur, une âme d'artiste et une volonté inflexible d'homme d'action vont présider noblement aux destins de cette région, bénie du ciel cette fois, puisqu'elle reçoit un tel maître.

D'Aïn Sefra, où il commande, Lyautey examine la situation, puis il conçoit son plan et le fait exécuter sans défaillance par l'outil qu'il a su créer. Pas à pas, il deviendra maître du problème et le résoudra.

Son passé militaire, social, colonial, en fait une figure unique dans notre armée. A la guerre classique qui tue, qui détruit et qu'il faut, hélas ! bien savoir faire, il substitue pour l'apporter ici l'action coloniale qui crée, purifie, organise et maintient par l'avènement et la garantie de la prospérité.

Dans le Sud-Oranais, puis dans les confins marocains de toute latitude, au Maroc tout entier enfin, la méthode portera ses fruits et sera le gage de la réussite française. C'est ici qu'après ses réussites du Tonkin et de Madagascar, le grand disciple de Gallinéi achève de faire ses preuves.

Réduire au minimum l'occupation dispersée qui était de règle dispendieuse, s'assurer au maximum des forces disponibles prêtes à agir rapidement et efficacement, les disposer de telle sorte qu'elles battent l'estrade entre les points fixes, déjà garantis, tel est, en gros, le secret militaire du système.

Tout est fait pour attirer à nous les populations par un apprivoisement qui compte leur mise en confiance au point de vue religieux, le ralliement de leurs chefs spirituels et séculiers, la preuve apportée de leur intérêt matériel par l'établissement de voies et de moyens de communication et de transport, la facilité et la multitude de transactions que notre présence apporte, la sécurité et la prospérité qui en résultent. Telle est la règle politique dont l'application n'a pas connu de grave insuccès. Tout le reste en découle.

Dominant la troupe en même temps qu'il la sert, le corps exceptionnellement actif et efficace des officiers des Affaires Indigènes, le Service des Renseignements revêt dans le système de Lyautey, une importance particulière.

Il l'a organisé, employé avec un soin jaloux, lui demandant tout au monde. Cette «diplomatie du pauvre» assure le contact avec l'indigène, renseigne sur les tribus, les attire à nous, les dénombre, les organise sous la direction de leurs propres chefs, les pacifie, et nous attire leur collaboration constante. La tradition du général de Lamoricière, leur fondateur, n'a pas été perdue, les progrès accomplis depuis la conquête de l'Algérie en témoignent. Voilà l'instrument que Lyautey a mis au point et a su employer d'une manière supérieure, voici le corps immense aux membres si divers dans lequel Frère va entrer et s'y distinguer par son activité féconde comme tirailleur, commandant de groupe franc, officier de renseignements...

Evocation incomplète si nous ne rappelions par la plume d'un de ses fidèles officiers que «Lyautey était un très grand seigneur de toutes manières. Pour conquérir les cœurs, il employait, comme les conducteurs d'hommes les meilleurs et les plus redoutables, la méthode la plus généreuse, la plus sûre : il donnait le sien sans réserve.

«Les preuves en sont innombrables. Je ne veux retenir que l'une des plus touchantes en évoquant un souvenir.

«Il faut avoir vu, de sa couchette de blessé, qui ne doit plus en avoir pour longtemps (1), se pencher le grand chef au regard pénétrant - vision tricolore de ses yeux bleus, de sa veste coloniale blanche et de sa cravate rouge de commandeur - pour comprendre ce que peut être en «ce moment de vérité» l'image même de la patrie reconnaissante. Elle était vraiment offerte par celui qui l'incarne si noblement et qui savait donner en acceptant.

(1) Le colonel Canonge, alors lieutenant, avait été si grièvement atteint au combat d'El Menebha, qu'il avait été porté au rapport de son régiment comme «mortellement blessé».

«C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de mon général».

Pendant que Lyautey commandait à Aïn Sefra, les prétentions allemandes sur le Maroc commencèrent à se manifester avec éclat par le débarquement spectaculaire de Guillaume II à Tanger, en 1905, suivi un peu plus tard de la venue de la «Panther» à Agadir. L'attitude des fonctionnaires marocains d'Oudjda et de Beni Ounif s'en ressentit et devint hargneuse, l'agitation entretenue par les Allemands gagna les confréries musulmanes des Derkaoua et des Senoussia, très influentes et toujours disposées à prêcher la lutte contre les chrétiens envahisseurs. Si la négociation avec le Reich qui aboutit à l'accord de 1905, la conférence d'Algésiras et l'acte diplomatique qui en fut la conclusion, ne rétablirent pas le calme dans les confins agités, ils assurèrent du moins à notre action une base internationale solide. L'acte d'Algésiras reconnaissait à la France autorité pour régler seule, avec le Maghzen, les questions de frontière. Il maintenait en vigueur les accords déjà conclus entre la France et le Maroc, en particulier celui en vertu duquel avait été créée une police franco-marocaine. Notre action allait donc, en principe, pouvoir désormais se développer sans risquer de faire naître à tout propos des complications.

Mais le nomade n'en est pas encore persuadé, et aux approches de l'année 1907, se manifestent de nouvelles turbulences. Les Doui Ménia, que notre installation à Béchar gêne, s'agitent. Il faut créer un poste à Kenadza. Les gens du Tafilalet bougent, et une grande reconnaissance devient nécessaire pour les intimider, mais de trop loin. La guerre sainte est prêchée dans l'Atlas, et l'agitation s'organise sur le flanc sud de la chaîne, dans les hautes vallées du Guir et du Ziz.

On sait comment, cette même année, l'assassinat du docteur Mauchamp à Marrakech détermine, à la fin de mars, l'occupation d'Oudjda par les troupes françaises, puis notre débarquement à Casablanca. En fin d'année se placent l'expédition contre les Beni Snassen avec l'occupation de leur massif montagneux. La partie est donc sérieusement engagée à l'est comme à l'ouest du Maroc. C'est dans le Sud-Oranais que nous avons d'abord à suivre son développement, puisque c'est là que l'action du lieutenant Frère y situe pour nous l'intérêt.

*
* *

Avec sa nature enthousiaste, Frère avait été des premiers conquis par son général. Celui-ci, grand connaisseur d'hommes, n'avait pas tardé à distinguer ce jeune officier de belle mine dont les actes répondaient si généreusement à l'impression du premier contact, et dont les notes mettaient en vedette les exceptionnelles qualités.

Par le général Lyautey, commandant de la Division d'Oran, le lieutenant Frère fut placé en avril 1907 à la tête du groupe franc d'El Ardja créé depuis trois ans. Il succédait dans ce commandement à un de ses camarades du 2e Tirailleurs, le capitaine, devenu le général Rochas. C'est à ce dernier que nous empruntons les intéressants détails qui suivent sur la composition, les missions, les conditions de vie de ces groupes francs dont les opérations vont donner à notre jeune officier l'occasion de commencer à sortir de pair.

Nous avons dit dans quelle situation assez troublée, le colonel Lyautey, appelé au commandement de la Subdivision d'Aïn Sefra, avait trouvé le Sud-Oranais en 1903. L'insécurité y régnait d'une manière endémique. A l'exception de quelques Ksour (dont les plus importants étaient ceux de l'oasis de Figuig) où vivaient de miséreux sédentaires, négroïdes, la population, très clairsemée, était constituée par quelques tribus arabes nomades dont l'existence dépendait de l'état des pâtu-

rages et des points d'eau et qui, de ce fait, étaient en état de perpétuelle transhumance. Elles étaient pratiquement semi-indépendantes, qu'elles fussent nominalement algériennes ou marocaines, réglant la plupart du temps directement entre elles, souvent à coups de fusil, les conflits qui s'élevaient constamment. Quelques officiers des Affaires Indigènes s'occupaient des tribus algériennes, surtout pour faire rentrer l'impôt dans la mesure du possible.

Cet état de choses durait depuis des dizaines d'années, amenant de fréquentes controverses avec le Maroc. Mais la situation s'aggrava à partir de 1900, après que la France eut occupé les oasis de Touat et, par contre-coup, les confins du Sud-Oranais qui les couvraient au nord et au nord-ouest. Les incidents devinrent plus fréquents et plus sérieux, mettant en jeu l'autorité de la France. Nous avons parlé du plus retentissant d'entre eux, l'attentat monté par les Ksouriens de Figuig contre le Gouverneur général de l'Algérie, et de ses conséquences. Dans les tribus marocaines des confins, qui craignaient de voir leur indépendance de fait compromise, une effervescence croissante, attisée par la haine traditionnelle du musulman contre le roumi, se traduisait par la mise sur pied de groupes armés de quelques dizaines d'hommes (djich) généralement, mais atteignant parfois plusieurs centaines (rezzou), qui venaient attaquer nos isolés et nos détachements en patrouille, nos convois de ravitaillement, insulter nos postes, ou même les attaquer en force, comme à Taghit.

Vêtus comme les autres indigènes, se contentant pour toute nourriture pendant plusieurs jours de galettes d'orge et d'une poignée de dattes portées dans une outre de cuir, capables de parcourir à pied d'une traite, et à allure rapide, une centaine de kilomètres sans aucun convoi, ces partisans, qui connaissaient admirablement le pays, trouvaient parmi les tribus qu'ils traversaient, qu'elles fussent algériennes ou marocaines, une complicité au moins tacite, un ravitaillement assuré, des informations précises. Ils pouvaient ainsi agir par surprise, et presque à coup sûr, sur nos éléments. D'où, pour nous, la nécessité d'entretenir à grands frais dans ces régions lointaines et déshéritées, des effectifs assez importants pour assurer la sécurité, tenir les postes qui avaient dû être créés pour la protection de nos communications, fournir les escortes des convois de centaines, parfois de milliers de chameaux qui allaient périodiquement ravitailler à des centaines de kilomètres les postes de l'extrême sud.

La lutte contre les djouch et les rezzou était d'ailleurs décevante ; nos troupes, malgré leur entraînement, leur instruction et leur solide encadrement, se trouvaient en posture peu favorable, organisées, dressées et équipées qu'elles étaient pour faire la guerre en Europe. Habituées à des besoins qui ne pouvaient être satisfaits qu'en faisant suivre de lourds convois, se trouvant au surplus dans un pays hostile, presque inconnu et dans un climat très dur pendant près de la moitié de l'année, elles se sentaient presque désarmées en présence d'un adversaire rarement saisissable qui parvenait, en dépit de son infériorité en nombre, en armement, en valeur militaire, à leur infliger, au total, des pertes assez sensibles.

De l'ensemble de cette situation résultait - sans parler de dépenses élevées pour le Trésor - un état moral peu satisfaisant. Sans doute, quelques éléments irréguliers (Moghazenis) levés parmi les tribus algériennes permettaient, dans une certaine mesure, de lutter à armes moins inégales. Mais leur rendement était très limité en raison des faibles ressources des tribus, de leur peu de solidité faute d'instruction et d'encadrement, et de l'imprudence qu'il y aurait eu à les utiliser en grand dans une lutte contre leurs voisins de toujours, frères de race, de langue et de religion, auxquels de plus les unissaient souvent de nombreux liens de famille et d'intérêt.

Dès son arrivée à Aïn Sefra, Lyautey se rendit rapidement compte que ce n'était pas en demandant des renforts comme l'avaient fait jusqu'alors ses prédécesseurs, qu'il résoudrait le problème posé par la pacification du Sud-Oranais, mais bien en utilisant d'une manière judicieuse les moyens à sa disposition. Aux moghazenis, d'emploi limité, mais qui du moins luttaient à armes sensiblement égales avec les Djouch, il fallait pouvoir donner l'appui des troupes régulières qui leur apporteraient un soutien solide et sûr, à condition qu'elles fussent du même pied.

Pour cela il fallait utiliser des troupes indigènes, déjà résistantes au climat, à qui l'on rendrait leurs qualités ancestrales de sobriété et de résistance à la fatigue, notablement diminuées par leur «européanisation». Ces troupes avaient des droits reconnus par leur statut: droit à des rations de vivres, à un habillement, à un équipement équivalents à ceux des troupoes européennes, qu'on ne pouvait leur supprimer sans compensations. Elles étaient composées de volontaires qui servaient autant par goût du métier militaire et des aventures que des avantages matériels dont elles jouissaient. Ces avantages pouvaient donc être modifiés, sinon rayés d'un trait de plume, et les règlements militaires laissaient une certaine latitudde à ce sujet.

Aux repas variés, avec pain, viande, légumes, donnés deux fois par jour, on pouvait substituer une simple ration de farine avec un peu de sucre et de café, si l'on donnait à l'homme en argent, la valeur représentative des vivres non distribués. Le havresac, lourd et gênant, serait remplacé par une simple outre en cuir contenant les vivres. La toile de tente était inutile pour des indigènes vivant dans un pays très sec, habitués à coucher couramment à la belle étoile. Les hommes, aux pieds aplatis, en raison d'une habitude ancestrale de marcher nu-pieds, ne s'habituaient qu'à la longue au port des brodequins, ils revenaient sans difficulté à l'emploi des «naïlas», simples sandales de cuir retenues par des lanières, dont l'entretien était des plus facile durant les marches. La djellaba, leur convenait mieux, avec ses formes amples, que la capote à la coupe engoncée.

Avec un habillement, un équipement, un régime alimentaire ainsi modifiés, des volontaires bien choisis au point de vue physique arrivaient rapidement, dans les compagnies de Tirailleurs, à réaliser les mêmes performances de mobilité et de rapidité que leurs adversaires. En leur laissant l'organisation et l'armement des unités d'infanteries de l'époque (section encadrée par un sous-officier et deux caporaux, tous indigènes), on constituait avec les moghazenis, qui servaient de guides et d'éclaireurs, un élément d'infanterie mobile, bien armé, très léger, capable de combattre victorieusement tous les djouch qu'il pouvait rencontrer.

Telle fut la conception qui présida, dès l'hiver 1904, à la création de «groupes mixtes de tirailleurs et de moghazenis». Mais les résultats escomptés dépendaient pour une bonne part des chefs qui seraient placés à la tête de ces groupes. Ils seraient chargés, dans un vaste secteur, d'assurer la sécurité, surtout en battant constamment l'estrade, de nouer des relations avec les tribus transhumantes, de reconnaître le pays et d'en dresser la carte. Ces missions devaient être remplies avec la plus grande initiative, des décisions importantes devaient pouvoir être prises par le commandant de groupe sur-le-champ, sans avoir recours à l'autorité supérieure, laquelle, de son côté, faute de liaison (téléphone, autos, pistes), ne pouvait modifier un ordre une fois donné.

Il fallait trouver pour cela des officiers français très résistants physiquement, au jugement bien formé, au tempérament offensif, mais prudents dans l'exécution, ayant le goût des responsabilités, passionnés pour leur mission et acceptant sans la moindre récrimination, sinon avec plaisir, les côtés pénibles de l'existence

matérielle qu'ils devaient mener, l'isolement, le manque de tout confort, la vie à l'arabe... Parmi les jeunes officiers des régiments indigènes de cette époque, on pouvait trouver assez facilement des hommes remplissant ces conditions. Nous avons vu que le général Lyautey, confiant dans ses qualités militaires, sa valeur morale, son allant, avait nommé le lieutenant Frère au commandement du groupe d'El Ardja (1).

Ce groupe comprenait une section de tirailleurs algériens de 50 hommes et un groupe de moghazenis de même force (8 fantassins et 24 cavaliers). Les tirailleurs, triés sur le volet parmi les compagnies du bataillon du 2e Tirailleurs stationné dans le sud, ne comprenaient que des volontaires. Leur encadrement comportait un officier et deux caporaux, tous indigènes. Les moghazenis avaient été choisis parmi les tribus algériennes voisines de la région de Figuig. Deux ou trois indigènes des tribus marocaines transhumant dans la région avaient en outre été recrutés pour servir de guides et d'agents de renseignements. La section de tirailleurs était installée dans le poste, les moghazenis vivaient en famille sous la tente dans un douar à proximité immédiate du poste, la présence des familles constituant la garantie de loyalisme de leur chef.

L'officier commandant le groupe vivait seul dans une pièce d'un des bâtiments meublés par des moyens de fortune. Les vivres nécessaires au groupe étaient apportés périodiquement de Beni Onif par un convoi escorté. Ils ne comprenaient que de la farine, du sel, du sucre, du café, des légumes secs, des pâtes et quelques corps gras. Tirailleurs et moghazenis percevaient régulièrement les rations auxquelles ils avaient droit (farine, sel, sucre, et café seulement pour les moghazenis). En guise de pain, ils mangeaient de la «kesra», qu'ils faisaient eux-mêmes avec de la farine pétrie et cuite sur de la braise. L'officier vivait d'une manière identique à celle de ses hommes. Il disposait d'un mulet qui, dans les reconnaissances, lui servait à la fois de monture et de moyen de transport pour ses vivres et ceux de ses sous-officiers.

Pour se rendre un compte exact de la vie du groupe, il est bon de le suivre dans une de ses reconnaissance. Les hommes portaient normalement dans leurs guerbas six jours de vivres, au besoin huit. Les absences duraient généralement six jours pleins, pour une tournée d'au moins 200 kilomètres. On rentrait le septième jour se ravitailler, ou repartait après trois ou quatre jours consacrés au repos et à la remis en état des effets et de l'équipement.

L'ordre de départ était donné, soit d'après les instructions de l'autorité supérieure, en l'espèce le chef du Bureau des Affaires Indigènes de Beni Ounif, soit sur l'initiative du commandement du groupe qui se bornait à en rendre compte en indiquant le programme qu'il se proposait de remplir et la durée prévue pour l'absence.

En marche, la section de tirailleurs était groupée, généralement en file indienne en raison des difficultés du terrain. Elle était couverte de tous côtés à quelques centaines de mètres par les moghazenis. Après cinq à six heures de marche, lorsqu'on rencontrait un point d'eau, une halte d'une heure était faite, temps nécessaire pour faire la kesra, préparer et prendre un café. Marche ensuite pendant

(1) El Ardja est une petite oasis inhabitée, située en territoire marocain, à une dizaine de kilomètres au nord de Figuig dans la vallée d'un affluent de la Zousfana, vallée dominée par les chaînons de l'Atlas saharien. Elle est à l'intersection des couloirs conduisant vers le nord en direction de Berguent et vers l'ouest en direction d'Aïn Chaïr. Un poste militaire composé d'une enceinte rectangulaire d'une cinquantaine de mètres de côté et de deux bâtiments, y avait été créé après l'occupation de Beni Ounif, poste français le plus proche, à une vingtaine de kilomètres au sud. Les Ksar et la palmeraie de Figuig, qui se trouvaient entre El Ardja et Beni Ounif, n'étaient pas occupés.

trois ou quatre heures, puis arrêt de deux heures pour faire la kesra et un repas plus sérieux. On repartait de nuit pendant un ou deux kilomètres et l'on formait le bivouac en dehors des pistes, en un endroit que les guetteurs adverses n'auraient pu repérer de jour. Le groupe se formait en cercle, tous, chefs compris, couchaient par terre, sans tente, sans allumer de feu quel que soit le temps. La sécurité était assurée par des sentinelles fournies par les tirailleurs et les moghazenis. L'officier et le sous-officier veillaient à tour de rôle, chacun une moitié de la nuit, mesure indispensable pour parer à la défaillance éventuelle d'une sentinelle, toujours à craindre avec des hommes fatigués.

Pendant la route, l'officier interrogeait les indigènes rencontrés, traçait le croquis de l'itinéraire suivi, notant tous les renseignements topographiques et économiques recueillis. Quand un douar se trouvait sur l'itinéraire, on s'arrêtait pour se renseigner sur le pays et les tribus, parfois un mouton était acheté pour améliorer l'ordinaire, des remèdes ou des pansements étaient distribués par l'officier aux malades du douar. On créait ainsi autour du poste d'El Ardja une atmosphère de sécurité qui se propageait petit à petit de plus en plus loin. Il faut noter que les reconnaissances étaient accomplies normalement en montagne, à des altitudes atteignant 2 000 mètres et dans un pays des plus difficiles.

Tel était le caractère des reconnaissances ordinaires. Mais si un djich était signalé, si un coup de main avait été tenté contre nos forces ou contre les tribus soumises, il importait, sans tarder un instant, de se mettre à la poursuite de l'adversaire. Il fallait en prendre les traces, les suivres sans arrêt, jour et nuit pour rejoindre les djicheurs, qui disposaient forcément de plusieurs heures d'avance. On ne pouvait les rattraper qu'en prolongeant la marche jusqu'à l'extrême limite des forces humaines. On arrivait alors à parcourir jusqu'à 100 kilomètres en 24 ou 26 heures. Le djich, alourdi par ses prises, les moutons et les chameaux ayant une capacité de marche nettement inférieure à celle des hommes, ralentissait son allure dès qu'il se croyait hors d'atteinte. Il était ainsi possible, après des efforts prolongés, de rentrer en possession des prises, parfois même de surprendre les djicheurs et de les mettre hors de combat après un bref engagement. Après de tels efforts, il était nécessaire de donner au groupe un repos suffisant pour lui permettre de récupérer ses forces, et de revenir au point de départ à petites étapes. Les prises fournissaient naturellement un supplément de ravitailleent des plus appréciés. Une petite partie en était finalement distribuée aux hommes à titre de récompense, le reste était rendu au pillés ou versé à l'Intendance.

Les résultats obtenus par l'emploi de telles méthodes s'étaient fait rapidement sentir. Les djouich qui pullulaient entre Figuig et Béchar dans l'hiver 1904, se firent, après la création des groupes mixtes de Bou Aïech et d'El Ardja, de plus en plus rares. En 1907 la sécurité, dans un rayon de 100 à 150 kilomètres autour de nos postes, pouvait être considérée comme assuréee.

Le lieutenant Frère se mit avec son ardeur coutumière à sa nouvelle tâche, continuant l'œuvre de Rochas. S'il eut à faire moins de topographie et de poursuites de djouch, il eut le privilège de participer tout jeune à une action de guerre sérieuse contre la fameuse harka de 1908, car de graves événements survenus entre le Maroc et la France, dans les régions d'Oudjda et de Casablanca, amenèrent d'importantes interventions militaires. De gros rassemblements ennemis se formèrent dans le Sud-Oranais, et des opérations d'envergure y furent entreprises. Le lieutenant Frère y prit une part brillante.

(A suivre)

ARTICLES DIVERS

ARABES, MUSULMANS, ISLAMISTES ET CONSORTS A NEUF ANS DE LA FIN DE CE SIÈCLE

par Jacques Harmel

Mille-trois-cent-soixante-neuf ans et quatre mois après l'hégire, la lune venant de commencer sa 16 937e révolution et se trouvant à son premier quartier ce 14 novembre 1991, la poursuite de l'accélération de l'actualité et sa focalisation sur les pourparlers américano-israëlo-syro-palestiniens de Madrid, leurs suites et leurs séquelles d'une part, la prolongation inquiétante de l'instabilité algérienne d'autre part, les problèmes de plus en plus délicats posés par l'immigration musulmane enfin, ne permettent évidemment pas de se livrer à un tour d'horizon équilibré de l'ensemble des mondes arabes, musulman, et islamique dans une seule chronique limitée par l'espace vert d'un bulletin.

La priorité revenant à ces questions amène à remettre à plus tard la suite de l'étude sur les républiques musulmanes issues de feu l'ensemble soviétique (qu'il conviendra de continuer à observer attentivement pour essayer d'en suivre et comprendre divergences et convergences) - et à ne se pencher que très rapidement sur la perte de face de deux chefs d'état, l'un sunnite et l'autre chiite quasi en position d'inculpés devant la justice française et justiciables de la Cour d'Assises.

Il ne sera pas possible non plus d'approfondir l'évolution de la situation au Maroc, en Afghanistan, au Yemen, où plus d'un problème reste en suspens.

Impossible toutefois de ne pas évoquer, fut-ce brièvement, ce qui se passe en Irak, au Kurdistan, en Turquie, au Koweit, non sans pessimisme dans les trois premiers cas et un relatif optimisme dans le dernier.

Pour finir, Tchad, Nigéria et Djibouti n'échapperont pas à un mauvais point au chapitre des faits divers, où les rejoindra un certain nombre de nouvelles brèves, importantes ou surprenantes.

UN BRIDGE A CINQ AVEC DEUX MORTS ET QUELQUES CARTES CACHÉES

Telle était la phase initiale de la conférence ouverte à Madrid le 30 octobre par George Bush, maître du jeu, deux autres joueurs présents, Charah, Ministre des Affaires Etrangères syrien, représentant Hafez El-Asad, et Ishaq Shamir, Israël - et deux morts, l'un présent, honorifique et passif, Mikhaïl Gorbatchev, l'autre absent, Yasser Arafat, remuant et actif, habile, convaincant, persuasif, souvent même réaliste, bref, un surdoué sauf, pour son malheur, en un seul domaine : le choix des atouts maîtres : voici un an il misa sur Saddam Hussein, voici trois mois il crut un moment que son salut allait venir du putsch moscovite. La première fois il vit s'évanouir les sources golfiques des subsides dont vivait son organisation, la seconde fois ce fut le tour des derniers appuis sur lesquels il pouvait encore compter au Kremlin.

Quant aux cartes cachées, sinon trafiquées, elles sont essentiellement entre les mains du 3e joueur - en fait Hafez El-Asad - et s'appellent : domination syrienne au Liban - juifs syriens de Syrie, sous-citoyens qui ne peuvent sortir de leur pays et, au nombre d'environ 4 500, sont de véritables otages - enfin les organisations palestiniennes de Syrie entretenues, armées, payées et inspirées par la Syrie (la «Saaqa» par exemple). Initialement moins puissantes que l'O.L.P. et ne jouissant pas de la même aura, ces organisations ne manquent pas de moyens et sont en mesure de profiter de la crise que traverse l'O.L.P. pour supplanter celle-ci... si Hafez El-Asad le veut !

Contrairement aux apparences, dans ce jeu, Asad et le surdoué malchanceux, Yaser Arafat, ne sont ni partenaires ni alliés, mais concurrents, sinon adversaires, et le second n'est pas en position de force. C'est pourquoi, lorsqu'on parle de réconciliation entre les deux hommes (ce ne serait pas la première) on peut tout juste se demander si Arafat la sollicite ou si Asad l'impose.

Les fausses certitudes sur l'amitié syro-palestinienne ont pour symétrique les doutes sur l'hostilité syro-israëlienne : les deux adversaires ne se serrent pas la main et s'injurient durement de part et d'autre de la table... mais ne rompent pas le dialogue.

Déjà, lors de la première guerre du Golfe, ils étaient l'un comme l'autre, neutres mais avaient choisi leur bord... le même, celui-ci fournissant des pièces de rechange à l'Iran en échange de pétrole, celui-là massant des troupes à sa frontière irakienne.

Lors de la deuxième, contre l'Irak, la Syrie était engagée et Israël neutre. Damas cria haut et fort que jamais elle ne laisserait Israël participer activement contre l'Irak, fut-ce pour se défendre, mais dès que Tel Aviv fut attaquée par Baghdad et parla de riposte, la Syrie se garda bien de toute provocation.

Dans la conférence dont vient de s'achever la première phase à Madrid, comme dans les pourparlers dits «bilatéraux» qui ont de bonnes chances d'y faire suite à Washington - le maître du jeu américain ne sera jamais vraiment absent : conseilleur, intermédiaire, banquier ou arbitre, il n'a pas fait faire, en dix mois, huit tournées diplomatiques successives à son Secrétaire d'Etat, James Baker pour laisser tomber une affaire qu'il veut, sinon régler définitivement - il sait bien que c'est irréalisable tant que mentalités et comportements n'auront pas changé - du moins l'engager sur une autre voie où il n'est pas interdit de voir la raison prendre peu à peu le dessus.

Derrière les négociations officielles il y a eu et il y aura encore des pourparlers de coulisse, favorisés par la présence de diplomates et de journalistes de tous les pays - et derrière encore, et ailleurs, des pourparlers secrets.

Dans ce cocktail de dits et de non-dits, où chacun cherche à rouler l'autre, il y a, certes, les idéologies de façade, les slogans de haine, les solidarités affichées, le souci permanent de ne pas perdre la face, mais aussi les intérêts à court et moyen terme et les objectifs lointains avoués ou non.

Sous cet angle, Israël cherche avant tout à assurer sa survie, Américains et Saoudiens la sécurité des biens, Damas la réalisation de la Grande Syrie du Croissant Fertile de Beyrouth à Bagdad, Palestine incluse, rêve avorté des Hachémites après la première guerre mondiale, repris avant la 2e guerre du Golfe, par Saddam Hussein, qui n'y a certainement pas renoncé.

S'il n'est pas impossible de voir, un jour, la Syrie jouer Israël contre l'O.L.P. ou, à l'inverse, Israël jouer l'O.L.P. contre la Syrie, on voit mal comment les ara-

bes, musulmans ou non, soucieux de protester de leur arabité pour cacher leurs divisions et sauver la face, renonceraient de gaité de cœur à la position de principe systématiquement anti-israëlienne qui est leur et reste le seul point de ralliement au milieu de querelles interarabes.

Notons tout de même que, les 30 et 31 octobre à Madrid, outre les joueurs et les figurants, il y avait des invités : l'Egypte avait son mot à dire avec ses Palestiniens à charge et ses relations officiellement nouées avec l'Etat Hébreu, la Jordanie est historiquement liée à la Palestine (et à la «Grande Syrie»), le Maroc est seul capable, en dehors de l'Egypte, de parler avec les juifs sans avoir recours à la clandestinité - et il l'a déjà montré, l'Algérie, très réticente, n'accepta l'invitation que du bout des lèvres, comme à regret, encouragée seulement par l'idée que le F.M.I. n'apprécierait guère un geste de mauvaise volonté (elle en attendait 4 millions de $) - La Tunisie était l'indispensable relais pour le 5e joueur du bridge, en pension chez elle. La Libye kaddafienne, n'ayant pas besoin d'argent, avait refusé avec superbe, pour ne point se compromettre, sans se demander si ses amis n'auraient pas jugé compromettant ses diplomates inculpés de crimes de droit commun (l'avion détruit en vol, avec 170 personnes à bord le 19 septembre 1989)... Quatre appelés, quatre réactions différentes. Quelle réalité peut avoir ce «Grand Maghreb Arabe» cette «UMA» dont la politique étrangère commune devait être un des phares ?

Pour ne pas terminer ce chapitre sur une note désabusée, n'oublions pas que, si la conférence internationale tant attendue n'a pas amené de spectaculaires accolades, on n'y a point claqué de portes et un certain nombre d'otages, détenus depuis plusieurs années au Proche Orient (en «Grande Syrie») ont retrouvé leur liberté. D'autres restent captifs.

On aurait pu en attendre mieux, à mon avis on pouvait avoir pire. La suite ne sera pas forcément négative.

L'ALGÉRIE A L'ÉPREUVE

Une rétrospective - limitée à l'année 1991 - n'est pas inutile pour comprendre la situation actuelle : l'année s'est ouverte sur un Front Islamique du Salut (nous l'appelleront simplement «FIS» dans la suite du texte) avec le vent en poupe, tenant la plupart des mairies, et un FLN à la dérive, bien qu'au pouvoir, de plus en plus déconsidéré par vingt-neuf ans de monopole, de prébendes, de népotisme, tentant de sauver le parti unique, qu'il n'a jamais cessé d'être, par un pluralisme-bidon, favorisant de nombreux et minuscules partis... ce qui n'empêche pas le FIS de poursuivre sa progression.

Le 17 janvier, quand se déclenchent pour de bon les hostilités de la guerre du Golfe, l'Algérie quasi-unanime s'enflamme verbalement et médiatiquement pour la cause irakienne. Concrètement, c'est plus modeste : l'imam Ali Belhadj, numéro 2 et maître à penser du FIS, revêt un treillis militaire et recrute à grand peine 300 volontaires. Nouveaux carabiniers, ces vaillants moudjahidines arriveront le premier février à Amman en Jordanie, après la bataille.

Prestige perdu, subsides coupés (l'Arabie ne finance plus ceux qui ont misé contre elle), incapable de consolider son image de sauveur par une saine gestion des municipalités, et donc de tenir ses promesses électorales.

Mais les pouvoirs officiels ne sont guère plus brillants, le premier ministre, Mouloud Hamrouche, un homme de l'appareil du parti, est débordé, seul le Président de la République, Chadli Bendjedi, surnage. Il n'est plus possible de laisser aller, de ne rien tenter pour redresser le cap du bateau à la dérive.

Comme il faut bien commencer un jour, voici que le **premier avril** «l'Assemblée Nationale Populaire», issue du parti unique FLN, du scrutin de liste et du «vote familial» est appelée à voter une **nouvelle loi électorale** instituant le scrutin uninominal à deux tours. Par 232 voix contre 9, les 295 députés s'exécutent, dès le lendemain et sans doute de meilleure grâce, ils votent à une confortable majorité le deuxième volet de la loi, délimitant les circonscriptions électorales, au nombre de 545 (soit **150 députés en plus**), et **fixant** la date des **élections** législatives **au jeudi 27 juin.**

A partir de là tout va se gâter : Dès l'abord le FIS récuse le découpage, qu'il juge lui être défavorable, hurle à la trahison, menace de s'abstenir, de boycotter les élections, prépare un coup d'éclat pour contrer le FLN.

Le 25 mai, il lance un ordre de grève générale illimitée.

Le 27, il jette 30 000 manifestants dans les rues d'Alger.

Mais les consignes de grève ne sont pas respectées et, dans la nuit du 29 au 30 mai, l'organisation intégriste ne peut faire autrement que de lever son mot d'ordre de grève.

Le 4 juin, place du 1er Mai à Alger, une nouvelle manifestation du FIS tourne à l'émeute, la gendarmerie intervient, un gendarme est mortellement blessé (décédé le 23 juin, il sera cité à l'ordre de la nation).

Le 5 juin, le Président Chadli décrète l'Etat de siège, renvoie son premier ministre, Mouloud Hamrouche, reporte à plus tard les élections législatives prévues pour le 27 juin.

Le 6 juin, Chadli fait appel à un économiste, sans parti, qui fut ministre des Finances il y a quelques années, et le nomme premier ministre.

Du 5 au 10 juin, en vertu de l'Etat de siège, l'armée procède à des centaines d'arrestations dans tout le pays.

Les 24, 25 et 26 juin, des manifestations violentes, orchestrées par le FIS, ont lieu à Alger et en province, l'armée tire, de l'aveu des autorités, il y aurait au moins 7 morts.

Le 1er juillet, 2 500 arrestations sont opérées dans les rangs du FIS, dont les deux leaders, Abbassi Madani et Ali Belhadj.

7 juillet, l'imam Mohamed Saïd, autre leader du FIS, est arrêté alors qu'il tenait une conférence de presse.

18 juillet, dans un communiqué à la presse, le premier ministre défend son projet de vendre par anticipation une partie des réserves pétrolières de l'Algérie.

22 juillet, l'arabisation totale de l'université algérienne est ordonnée, avec effet dès la rentrée d'octobre 91 ; d'après le ministre des Universités «l'utilisation de la langue arabe est une nécessité pédagogique et sociologique» en raison de l'arrivée à l'Université, dès la rentrée prochaine d'étudiants qui ont fait leurs études secondaires entièrement en arabe. Les enseignants recevront «des cours modèles intensifs en arabe». Je n'ai pas encore pu vérifier la suite donnée, mais conteste le motif, en effet, bien que les certificats de scolarité soient rédigés en arabe, je n'ai jusqu'à présent rencontré aucun élève du secondaire algérien qui n'ait une excellente connaissance de notre langue.

26 juillet, le F.M.I. accorde à l'Algérie un prêt de 400 000 000 $.

27 juillet, la Communauté Européenne envisage de prêter elle aussi pour contribuer au redressement de l'Algérie ; il est question de 400 000 000 d'Ecus.

29 juillet, monsieur Bérégovoy, ministre de l'Economie et des Finances vient à Alger étudier les possibilités et conditions d'un prêt en Francs français.

6 août, à la suite d'un entretien avec Chadli Bendjedid, Hocine Aït Ahmed, leader kabile, «chef historique» de la rébellion de 1954, annonce que les élections pourraient avoir lieu en novembre (au vu des événements qui ont suivi depuis 3 mois, il est facile d'affirmer, sans risque d'erreur, que cette possibilité a disparu).

19 août, les autorités militaires chargées d'administrer l'état de siège annoncent l'interdiction de deux hebdomadaires du FIS, «Al Mounqidh» et «El Forkane», accusés «d'appels à la désobéissance civile et à la violence et d'incitation aux crimes et délits contre l'ordre public et la sûreté de l'Etat» (Le Monde du 22 août) - A défaut d'un avis sur la question, une constatation n'est pas contestable : l'Algérie n'a pas encore de solution définitive pour la transcription en caractères latins de l'article arabe : «Al» ou «El».

12 septembre, dans l'optique de l'exigence d'une véritable liberté de la presse, des protestations s'élèvent à l'annonce de la création de la S.P.A. (Société de la Presse Algérienne et non... Protectrice des Animaux !) qui regroupe tous les titres appartenant au FLN et leurs moyens techniques, «un holding qui projette au devant de la scène le clan des Hammrouchiens, alors que rares sont les partis qui ont perçu le danger d'un tel mastodonte...» (extrait de l'éditorial d'El Watan, n° 288 du 12 septembre, quotidien algérois en français, se disant indépendant). Ce texte pourrait bien, en réalité, refléter une lutte, par médias interposés, entre l'ancien et le nouveau premier ministre, celui-là jouant à fond le FLN, celui-ci, avec le feu vert de Chadli et l'appui discret de l'opposition libérale, jouant au contraire l'ouverture et les réformes ?

17 septembre, à l'occasion de discussions sur la mise en œuvre de la loi électorale de sérieuses difficultés apparaissent au grand jour entre le premier ministre de l'APN, Assemblée Populaire Nationale, à remplacer mais détenant encore le pouvoir législatif, qui est très réticente pour approuver l'abolition du «vote familial» qui permet au chef de famille de voter pour tous les électeurs, épouses et enfants majeurs, qui figurent sur son Livret de Famille, disposition qui dénature évidemment le vote des femmes. Les députés, prenant au mot Sid Ahmed Ghozali qui avait déclaré : «Le dernier mot reviendra à l'APN», voteront en octobre un amendement rétablissant le «vote familial» - sous prétexte qu'il correspond aux usages de «l'Algérie profonde», prétendent les futurs sortants craignant de ne pas retrouver siège et prébendes. Sid Ahmed Ghozali ne s'avouera cependant pas battu : le Conseil constitutionnel algérien vient, fin octobre, de déclarer le vote familial contraire à la constitution,... il faut s'attendre à des contre-attaques.

29 septembre : levée anticipée de l'état de siège, en vigueur depuis le 5 juin.

30 septembre, le dinar algérien est dévalué de 22%. Ce n'est pas une surprise : déjà, dans son discours d'investiture le premier ministre révélait, le 4 juillet, que le niveau de vie avait baissé de 8% en 1990, et que l'inflation avait atteint 9% en 1989 et 17% en 1990 (43% pour les deux années d'après la Chambre de Commerce d'Alger).

Le dinar a perdu plus de la moitié de sa valeur en moins d'un an. Côté à 0,33 francs à mi-septembre, après la dévaluation il passe à 0,047$ (0,25 franc), cependant qu'est programmé pour la fin de l'année un nouvel alignement à 0,036$ (0,19 franc) et qu'au marché parallèle la devise algérienne s'échange à 0,14 franc.

Toutefois cette dévaluation n'a pas d'effet sur les exportations algériennes, constituées à 98% par du pétrole, facturé et payé en dollars.

4 octobre, premier rassemblement islamique après la levée de l'état de siège : réunion de quelques milliers de personnes dans un stade d'Alger, pas d'incidents.

24 octobre, Alger, manifestation de 10 000 personnes se réclamant de l'opposition libérale.

1er novembre : à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de l'insurrection de 1954, qui cette année tombe un vendredi jour de la prière collective, 100 000 personnes manifestent dans les rues et les mosquées d'Alger, en réclamant la libération des leaders du FIS incarcérés et l'instauration d'une république islamique. Ce brusque réveil inquiète les autorités et préoccupe prêteurs et investisseurs.
Est-ce le retour à la case départ ? Faudra-t-il rétablir l'état de siège ? Jusqu'à quelle profondeur le dinar descendra-t-il ?

LA FACE CACHÉE EST PARFOIS VISIBLE

Tandis que le gouvernement, pour défier l'ancienne métropole, même lorsqu'il sollicite son aide (car il la sait sans rancune et souffrant d'un complexe de culpabilité) pour avoir l'air de faire une concession au FIS et une fleur aux arabes riches, prêteurs potentiels, répète pour la énième fois une loi jamais appliquée et sans cesse rejetée par le public - tandis que le ministre des Universités affirme la «nécessité sociologique» de la langue arabe... les deux tiers des journaux et revues d'Algérie sont imprimés en français, la TV française est la plus appréciée et, pour la capter, malgré la crise, l'augmentation des prix, les tracasseries administratives, les antennes paraboliques poussent sur les toits d'Alger comme champignons en Limousin ; quant aux avis de concours pour des emplois publics publiés sur les journaux par les administrations ils portent des indications telles que «les épreuves seront rendues en français ou dans la langue nationale».

La route est longue, les carrefours nombreux et mal signalisés, le voyageur hésite, guides et conducteurs lui offrent leurs services et rivalisent de promesses, proposant itinéraires miracles et véhicules magiques ou voitures éprouvées mais inconfortables... Tel Ferhat Abbas cherchant naguère l'Algérie, l'Algérie se cherche et ne s'est pas encore trouvée.

Pour l'heure, il est temps de parler d'autre chose que de cette Algérie en proie à elle-même et en qui personne n'a plus guère confiance, pas même les arabes : «Sous la pression des faits économiques, sociaux et politiques, le régime de l'Algérie est confronté à une crise constitutionnelle dont le cours n'est pas clair» (traduit de Ash-Sharq-Al-Awsat, quotidien saoudien n° 4698 du 9/10/91 page 3 - rubrique «Affaires arabes»).

LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL GUILLAUME

Le Général Le Diberder, notre Président, s'associe pleinement au nom de tous les membres de la Koumia, à la protestation ci-après publiée dans les principaux journaux de Marseille au sujet des propos diffamatoires tenus sur le Général Guillaume par M. Abraham Serfati lors d'une interview sur FR3.

M. Abraham Serfati, expulsé du Maroc et arrivé en France depuis moins de 3 heures, a parlé sur FR3 du Général Guillaume «de sinistre mémoire».

Voici donc un étranger, à qui la France accorde l'asile, et dont le premier souci est de s'en prendre à un Général Français.

Le Général Guillaume ne pouvant sortir de sa tombe pour se défendre, il nous appartient, à nous, ses anciens compagnons, de le faire à sa place.

Nous rappelons que le Général Augustin Guillaume, originaire des Hautes-Alpes, était à la tête des tabors marocains, qui, sous son commandement, se couvrirent de gloire en Italie et en France.

Il prit ensuite la tête de la 3e Division d'Infanterie Algérienne - division d'élite selon la radio allemande - où il succéda au Général de Monsabert, le libérateur de Marseille.

De Gaulle avait dit de lui que c'était «un chef remarquable» et, Eisenhower, après le débarquement allié en Afrique du Nord ajoutait : «cet homme, à lui seul, vaut une division».

Pour nous, Augustin Guillaume, notre ancien chef, est de «glorieuse mémoire» et nous souhaitons que le Gouvernement Français rappelle à M. Serfati son devoir de réserve.

Général (CR) SYLVESTRE
Président du Comité de
Coordination des Ass.
d'A.C. des B. du R.

Colonel (H) GEIGER
Président des A.C.
de la 3e D.I.A.
à Marseille

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'UNCAM DU 26 SEPTEMBRE 1991

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 1991 avait pour but d'élargir les statuts à la défense du Régime Spécial des pensions militaires de retraite. Solidaire de toutes les décisions nationales concernant tous les Français, l'UNCAM entend ne pas être écartée des débats concernant le régime de retraite. La Koumia intéressée et partie prenante dans ce problème a donné son accord. Vous trouverez en encadré ce qu'implique pour l'UNCAM cette décision.

LA DÉFENSE DU RÉGIME SPÉCIAL DES PENSIONS MILITAIRES DE RETRAITE

L'Union Nationale de Coordination des Associations Militaires UNCAM, à laquelle la Koumia adhère depuis 1988, a décidé, le 26 juin 1991, au terme de son Assemblée Générale, à l'unanimité des Associations participantes, d'élargir ses statuts à la défense du régime spécial des pensions militaires de retraite.

Par cette décision, l'UNCAM entend :

1. **Affirmer** la volonté des 180 000 membres des 32 Associations qu'elle réunit de participer, sous réserve d'une concertation préalable, à la solidarité nationale.

2. **Défendre** leur attachement au régime spécial des pensions militaires de retraite, bien adapté tant aux besoins des Armées en carrières courtes qu'à la solidarité entre les générations.

3. Les **représenter** tant auprès du Conseil Economique et Social que de tout autre organisme traitant de questions relatives aux retraites.

4. **Obtenir** que sans attendre l'issue des débats en cours sur l'avenir des retraites et en raison de la diminution constante du pouvoir d'achat des pensions militaires de retraite depuis dix ans, le taux des pensions de réversion des conjoints de militaires décédés soit porté, au plus tôt, à 60%.

5. **Œuvrer** pour, que d'une part, les majorations pour enfants, accordées aux pensionnés ayant élevé au moins trois enfants au delà de seize ans, justes compensations de leurs fortes contributions à la solidarité entre générations, soient exclues du champ d'application de la CSG et que, d'autre part, la CSG elle-même, prélevée à la source, donc non perçue, soit exclue du champ d'application de l'impôt sur le revenu.

Ces objectifs, approuvés sans réserve, en votre nom, par la Koumia ne pourront être atteints que par l'adhésion de chaun et notre participation active aux travaux et représentations qui nous seront demandés par le Bureau exécutif de l'UNCAM.

Général G. Le Diberder
Président de la Koumia

COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS MILITAIRES

Le Colonel (ER) Jean Delacourt, Président de la Section de Paris a représenté la Koumia à la réunion du 25 septembre 1991 du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Militaires.

Au cours de cette réunion placée sous la présidence du Général de la Motte, Président de la Saint-Cyrienne, a été défini un plan d'action pour l'année 1992. Il a été notamment évoqué :

- **La poursuite de la lutte pour l'adoption d'une loi permettant aux Associations d'ester en justice**
  Depuis cette réunion les choses ont évolué dans le bon sens, puisque le projet de loi déjà adopté à l'unanimité par le Sénat, a été adopté également à l'unanimité par l'Assemblée Nationale le 26 novembre 1991.
  L'action du Comité d'entente a donc été particulièrement efficace à la suite de la lettre adressée par son président, le Général de la Motte, le 27 septembre 1991 au Président de la République.
- **Le soutien des militaires ou anciens militaires diffamés individuellement par les médias.**

EXTRAIT DU FIGARO DU 27/11/1991

ANCIENS COMBATTANTS

En marge des réunions de groupe, les députés ont adopté, hier, à l'unanimité, en première lecture, une proposition de loi, déjà adoptée par le Sénat, permettant aux associations d'anciens combattants et victimes de guerre d'ester en justice. Ces associations, à condition d'être déclarées depuis au moins cinq ans, pourront désormais se porter partie civile pour les dégradations ou destructions de monuments et violations de sépultures, ainsi que pour les délits de diffamation ou d'insultes ayant causé un préjudice direct ou indirec(à la mission qu'elles remplissent.

Les députés ont été unanimes à saluer cette proposition de loi, qui *«répond à une vieille et légitime revendication du monde combattant»*, selon Théo Vial-Massat (PCF, Loire). Plusieurs se sont, en effet, insurgés de certains propos ou commentaires de presse, estimant, tel Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), que les anciens combattants étaient devenus des *«boucs émissaires»*. François Rochebloine (UDC, Loire) a également dénoncé ces *«écrits et paroles, diffamations et injures, profanations de sépultures, railleries légères ou falsifications historiques qui mettent trop souvent en cause l'honneur des anciens combattants»*.

Figaro - 27/11/1991

POUR ANNE BARTHÉLÉMY

Par Yvette Dallemer

Le Poète dit :*
«Rose, tu m'appelles Rose, dit la Rose,
Si tu disais mon vrai nom je m'effeuillerais toute».
Ainsi disions-nous, Anne, Anne-amie, Anne-sœur,
Anne des collines, et un sourire nous répondait,
Un visage radieux, fleur encore sous le lustre de la rosée.
Mais le Père qui sait le nom, le vrai nom de chacune de ses créatures,
L'a appelée, et toute, aussitôt
Elle s'en est allée, sans crainte.
Elle s'est coulée dans la muraille lumineuse,
Comme la colombe du Cantique, dans le silence, elle,
Gorgée de langage, comme la colombe de Pentecôte et
Comme la colombe de la Paix, dans les plis des drapeaux
Qui toujours l'ont frôlée.

«Je prends, je laisse, je pars...»
Elle est partie, nous laissant «l'or de son âme»,
Cet or qui l'infusait toute, celui dont elle aimait se parer,
Avec quelle grâce, n'en étant que son très lointain,
Très atténué reflet.

Elle est partie, et nous, enfants ingrats,
Dont la lèvre est prompte à gémir, et le cœur assez opaque
Pour trouver inhumain le surhumain, nous demeurons interdits.
Mais son roucoulement nous parvient, il nous rappelle
Que «rien ne peut être mauvais de ce qu'un père
Donne à son enfant», qu'on n'a rien donné tant
Qu'on n'a pas tout donné, et qu'il est somme toute
Juste qu'elle soit la première, et si heureuse de l'être !
Oui, la première à trouver le Verbe.

Elle est partie et nous restons ici, tâtonnant
Dans le labyrinthe des mots et des sésames, pauvres fausses clés.
«Je prends, je laisse, je pars...».

Elle nous a laissé dans la clarté d'août,
Parmi le chant des cigales, borne audible de l'ineffable.

Elle nous a laissé la lampe d'argile du poète,
Cette argile dont nous sommes pétris, nous la remplirons
De l'huile solaire de l'âme, l'or de la poésie
Pour que sa lumière demeure vivante.

Au revoir, Anne, à Dieu, intercède pour nous
Auprès du Père afin qu'à l'énoncé de notre nom,
Nous nous avancions sans crainte, comme tu l'as dit
Et fait «... si vive est la splendeur contemplée».

Yvette DALLEMER

* Paul Claudel.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DES GOUMS (Tome II)
HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGÈNES (Tome III)

RETARDATAIRES

Si le Tome I de l'Histoire des Goums Marocains est complètement épuisé, il reste encore de nombreux exemplaires de :

L'Histoire des Goums (Tome II)
par le Général Salkin et le Commandant Morineau

L'Histoire des Affaires Indigènes (Tome III)
par le Colonel Marc Meraud

pourtant publiés en même nombre d'exemplaires.

Ces deux volumes sont disponibles chez :

PREAL
36, avenue Jean-Jaurès, 94110 Arcueil

A remplir et à **renvoyer à PREAL**
36, avenue Jean-Jaurès, 94110 Arceuil

Mme, M. : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Commande :

..... ex. du **Tome 3 : de L'Histoire des Goums Marocains**
(Histoire du Services des Affaires Indigènes du Maroc)
au prix de :
475 F l'exemplaire (franco)

..... ex du **Tome 2 : L'Histoire des Goums Marocains** (1935-1956)
au prix de :
400 F l'exemplaire (franco)

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire, CCP, pour la somme totale de :
..... F

Date : ..... Signature :

JEAN-JACQUES BEUCLER

L'homme qui a démasqué «Boudarel»

(Préface de Jacques Chirac)

MÉMOIRES

Marindel, dans *Les Centurions* de Jean Lartéguy, c'est lui. Meyrieux, dans le *Manifeste du Camp N° 1* de Jean Pouget, c'est encore lui. Et le lieutenant Granperrin dans *Le Prêtre et le Commissaire* du père Albert Stihl, c'est toujours lui : Jean-Jacques Beucler, ancien secrétaire d'Etat à la Défense puis aux anciens combattants, qui nous livre aujourd'hui ses mémoires.

«Il est rare, écrivait Edgar Faure, qu'un secrétaire d'Etat ait été un personnage de roman» : Jean-Jacques Beucler est cet exemple unique. Officier de carrière jusqu'en 1954, il participe à la campagne d'Italie, au Débarquement, puis aux campagnes de France et d'Allemagne, avant d'aller combattre en Indochine où il sera prisonnier durant quatre années.

Ce sont ces expériences, et bien d'autres, que raconte ici celui qui s'illustra récemment en démasquant au cœur de l'université française un professeur du nom de Georges Boudarel, tortionnaire des prisonniers de guerre français en Indochine pour le compte du Vietminh.

Reconverti dans l'industrie, Jean-Jacques Beucler s'est également attaché à développer la gestion participative, dans la lignée des propositions sociales d'une certaine tradition française. Elu maire, puis député, ministre de deux gouvernements, Jean-Jacques Beucler a placé son combat sous le signe d'une seule fidélité : la France.

Editions France-Empire
9, avenue de Friedland
75008 Paris
Tél. : 16.1.42.89.80.63 - Fax : 16.1.42.89.80.58

AVIS DIVERS

DERNIÈRE OUVERTURE... POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

La maison de retraite de l'Office Nationale des ACVG de Montmorency s'est agrandie.

40 studios sont à votre disposition et peuvent y accueillir des pensionnaires valides ou semi-valides, des femmes, des hommes ou des couples.

Venez les visiter, 45, avenue Charles de Gaulle, 95160 Montmorency. Pour cela vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à Mme Martine Merey, directrice au (1) 39 83 26 42.

Montmorency est situé à 20 km au nord de Paris, près d'Enghien-les-Bains. Cet établissement médicalisé offre un cadre très confortable ; il est construit à flanc de coteau dans un parc de 2 hectares avec une superbe vue sur Paris.

Chaque studio de 30 m² pour une ou deux personnes est composé :
- d'une grande chambre avec placard de rangement et loggia ;
- d'un équipement sanitaire complet ;
- d'une kitchenette équipée d'un réfrigérateur, de deux plaques électriques, d'un évier et d'un petit placard.

Un lit transformable en cas de problème de santé et un chevet sont fournis. Tout a été pensé pour que vous demeuriez le plus longtemps possible dans votre studio. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre petit mobilier.

Chaque studio est équipé d'une prise TV, d'une prise téléphone et d'un système d'alarme fonctionnant jour et nuit pour votre plus grande sécurité. Cette surveillance paramédicale rassure à la fois ceux qui en font l'objet et les familles à l'extérieur grâce à la présence d'une infirmière toujours disponible.

Une salle de kinésithérapie est également à votre disposition ; elle est dotée d'une baignoire de balnéothérapie.

L'établissement comprend bien entendu des «espaces de vie» tels que salle de restaurant, salon de détente, salle de télévision, bibliothèque, salon de coiffure...

Quant aux prix de journée, ils sont de :
- 300 F pour les pensionnaires valides ;
- 400 F pour les pensionnaires semi-valides.

Pour les couples, les prix sont respectivement de 385 F et 585 F. Dans le cas où un seul des époux est semi-valide, le tarif est de 485 F.

RECHERCHE DE DOCUMENTS

1 / SUR L'AVIATION AU MAROC

Le docteur Robert Chastel recherche des informations et documents :

- sur le ballon captif des Troupes du Général d'Amade dans la campagne de la Chaouia 1907-1908,
- des cartes postales sur l'aviation civile et militaire au Maroc de 1912 à 1925 (aérospatiale, évacuations sanitaires, aérodromes du Maroc),
- des renseignements sur les opérations conjointes franco espagnoles de 1925 à 1929 dans la guerre du Rif.

Ecrire ou envoyer les photocopies des documents au :

Docteur Chastel
20, rue Abouljaad
Rabat (Maroc)

2 / SUR LES OPÉRATIONS EN INDOCHINE EN 1949-1950

La nécropole en construction à Fréjus pour recueillir les corps des tués en Indochine sera précédée pour les visiteurs d'une salle mémorial retraçant les principales phases de la guerre d'Indochine.

Le Centre d'Histoire Militaire de Montpellier a été chargé par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants de réaliser l'aménagement de cette salle.

Le Colonel (ER) Barbier, chargé de cette réalisation recherche :

- des photos des opérations en Indochine en 1949-1950 (photos de défilé et statiques exclues)

Envoyer à :

Colonel (ER) Barbier
71, allée de Mejanelle
34980 Saint-Clément-de-Rivière

MODIFICATIF A L'ANNUAIRE

NOUVEAUX ADHÉRENTS

BOURRAS Abdelkader - Ami - 95, rue Hamane Fetouaki - Val Fleuri - KENITRA - MAROC

GONDEL Yvette - Amie - 6, rue Roger Salengro - 37000 TOURS

LOMBARDO Georges - Chez M. Baudan - 146, chemin des Lézards - 30000 NIMES

De MONTALIVET Marguerite - 14, rue de la Ferme - Amie - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

NICOULAUD Yvonne - Amie - Building des Pyrénées - 64000 PAU

PAIRIS Denies - Vve. Cdt. - 4, avenue André Colin - 88100 ST-DIE

PLOTEAU Joseph - 30, chemin des Moulins à Vent - 30210 CABRIERES

CHANGEMENT D'ADRESSES ET RADIATIONS

Page 8 - Mettre Mme AUBERT Georges-Jean

Page 11 - Rayer BARBAIZE Marcel D.C.D.

Page 16 - Rayer BOUE Camille D.C.D.

Page 22 - CHOPLIN Robert - nouvelle adresse - 41, rue de l'Europe - 21121 FONTAINE-LES-DIJON

- Rayer COCHAIN D.C.D.

Page 23 - Rayer CONCHON Jean démission

- Rayer Gal. CORNIOT D.C.D.

Page 26 - Rayer Cel. DELHUMEAU D.C.D.

Page 34 - Rayer Mme FLYE de SAINTE-MARIE Pierre D.C.D. de 47190 AIGUILLON

Page 36 - Mettre Mme FROGER Jules

Page 37 - Rayer GARDEY de SOOS démission

- Rayer Mme GARRET D.C.D.

- Mettre Mme GASCOU Louis

Additif n° 7 - GERARD Maurice - nouvelle adresse - 10, rie Germini - 88500 MIRECOURT

- Rayer HONGROIS démission

Page 51 - Rayer De LA BOISSIERE D.C.D.

Page 55 - LIMBACH Charles (et non Albert) nouvelle adresse - 19, rue Germini - 88500 MIRECOURT

Page 56 - Rayer De LOUVIGNY Robert démission

Page 71 - Mettre M. PEYRAMALE

Page 90 - VIZIOZ Philippe nouvelle adresse - 18, rue Victor Hugo - 84000 AVIGNON

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEUR

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-Président		Tél. :
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacquline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean BARILARI	Tél. : (1) 46.28.99.58
	Jean-Francis CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Florence ESPEISSE	Tél. : (16) 44.40.03.41
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	François LACARELLE	Tél. : (16) 72.27.06.27
	Gérard LEPAGE	Tél. : (1) 47.84.74.75
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Jean-Jacques THEN	Tél. : (16) 94.36.33.74

Cotisation annuelle : 100 F chèque à l'ordre de ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à : Georges BOYER de LATOUR, président, LES TOUOS DU PUITS-NEUF, Route de Mons, CALLIAN, 83440 FAYENCE.

Abonnement au Bulletin de la Koumia : 130 F.
Chèque à adresser à : LA KOUMIA, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75001 Paris, Tél. : (1) 48.05.25.32

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en deux tons :

- **fond sable et bordure bleue ;**
- **fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1991

KOUMIA dorée Grand Modèle	**150 F.**
KOUMIA dorée Moyen Modèle	**125 F.**
KOUMIA argentée Grand Modèle	**40 F.**
KOUMIA argentée Moyen Modèle	**30 F.**
KOUMIA argentée Porte-clefs	**40 F.**
KOUMIA argentée Boutonnière	**20 F.**
K7 « Chant des Tabors »	**120 F.**
« Prières »	**5 F.**
Carte Postale	**5 F. (ou 20 F. pour les 4)**
La Légende du Goumier Guillaume	**30 F.**

Livres :

« La Longue Route des Tabors, J. AUGARDE	**78 F.**
« Homme de Guerre », Général GUILLAUME	**60 F.**
« Maréchal Juin », Général CHAMBRE	**80 F.**
« Juin Maréchal de France », Bernard PUJO	**80 F.**
« Burnous au Vent et Sabre au Clair », Jean VERCHIN	**70 F.**
« De Mogador à Alger », J.-A. FOURNIER	**60 F.**

Directeur de la publication : Claude de BOUVET
Commission paritaire n° 296 D 73 du 15 mai 1972

Dépôt légal : 3e trimestre 1991
Imprimerie CRESCENZO et Cie, 93260 Les Lilas